

2017

BULLETIN COMMUNAL



SOMMAIRE

Le mot du Maire p 3

vie quotidienne

Informations pratiques p 4

Les déclarations à faire en mairie p 6

Autres informations p 7

Location du foyer communal p 9

Trombinoscopes p 10

Activité de la municipalité

L'état de nos finances p 12

Environnement voirie et bâtiment p 15

Culture, Manifestations et Communication p 17

Affaires scolaires et sociales p 23

Centre Communal d'Action Sociale p 27

Syndicat Intercommunal de Gestion des Écoles p 28

Répartition des secours sur la commune (Pompiers) p 32

Du côté de la Communauté de Communes p 34

Vie locale

L'IIBSN et le DPF p 37

Les acteurs de la vie économique p 39

État Civil (2017-1917) p 30

Connaissez-vous vos voisins ? p 41

Les rencontres entre habitants p 43

Les Associations de la commune p 46

Le coin presse de la commune p 56

Calendrier des manifestations 2018 p 59

Le mot du maire



Alors que débute 2018, je souhaite présenter à tous les habitants de Saint Sigismond mes meilleurs vœux. Je formule des vœux de santé, sans laquelle le reste paraît si vain. Je souhaite également à chacun et chacune d'entre vous qu'il et elle puisse voir réaliser les projets qui lui sont chers.

2017 aura été, à bien des égards, une année inattendue. Pour notre commune, elle aura été une année riche, une année de démarrage de chantiers depuis longtemps souhaités, une année de gestation des réalisations 2018.

En matière d'environnement et de cadre de vie, 2017 aura vu le démarrage du chantier de l'assainissement collectif. Nécessaire pour le respect de notre écosystème, ce projet constitue également un atout pour le dynamisme immobilier de notre centre bourg. Nous renouvelons nos remerciements aux riverains pour leur patience et leur compréhension. Tout a été fait pour minimiser les nuisances, mais un chantier d'une telle ampleur ne pouvait passer totalement inaperçu. D'autres réalisations plus discrètes ont aussi été menées à terme. Réfections des petits ports, entretien de notre patrimoine... sont autant d'actions nécessaires qui constituent le socle de notre qualité de vie. 2018 verra se concrétiser la rénovation de l'école, la construction de l'atelier communal et bien d'autres choses encore. Les délais sont parfois longs, mais c'est à ce prix que l'on peut trouver des partenaires, stabiliser les financements et ainsi respecter les budgets.

Concernant les affaires scolaires et sociales, 2017 aura vu se poursuivre de nombreuses initiatives. Quinzaine bleue, transport solidaire, information sur les gestes de premiers secours... sont autant d'actions qui permettent de faire vivre la proximité. 2018 verra se développer les ateliers informatiques pour tous, car le progrès et notamment la fibre optique qui arrive sur notre territoire ne saurait laisser personne de côté.

Au chapitre de la culture et des manifestations, 2017 aura également été une année riche. Elle aura été marquée par le succès des activités habituelles, mais aussi par celui de manifestations exceptionnelles ou nouvelles. Fête de la musique au port ou, dans un tout autre registre, première cérémonie de sainte Barbe inter-centres ou cérémonie commémorative cantonale auront marqué notre commune ces derniers mois.

Toutes ces réalisations, mais aussi tous ces projets et quelques autres sont développés dans ce bulletin. Ils témoignent de notre volonté d'agir au quotidien au service de nos concitoyens, au plus proche de leurs préoccupations. Ils témoignent de notre souci d'apporter des solutions concrètes aux problèmes de tous les jours, mais également de contribuer à faire vivre notre territoire, à le développer, à le projeter vers l'avenir. Entre l'audace et l'enlisement, nous choisissons l'audace. Attentifs à l'équilibre de nos territoires, nous croyons à la vitalité de nos communes rurales.

Bonne année à tous

Denis LA MACHE
Maire de Saint Sigismond.

INFORMATIONS PRATIQUES

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES **À compter du 12 février 2018** **LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC**

Lundi & Vendredi - De 13 h 30 à 17 h
Mercredi - De 9h à 12h30

Tél. : 02.51.52.94.82 - Fax : 02.51.52.97.46
E-mail : commune.stsigismond@wanadoo.fr
Ou mairie@stsimin.com
Site internet : www.stsimin.com

MAIRE :

M. Denis LA MACHE
Tél. : 02.51.52.99.63

1er ADJOINT :

M. Bernard COIFFE
Tél. : 02.51.52.90.94

2ème ADJOINTE :

Mme Martine BARBIER
Tél. : 02.51.52.95.77

3ème ADJOINTE :

Mme Élisabeth GUILLOT
Tél : 09.53.11.87.71

RESPECT D'AUTRUI : Les personnes présentes à la Mairie ont parfois des dossiers personnels à étudier. Nous prions chacun de bien vouloir attendre systématiquement son tour dans la salle d'attente.

MISE à JOUR DES FICHIERS DE LA MAIRIE

Pour tout changement de situation : Arrivées mais aussi départs...
Présentez-vous en mairie.



GENDARMERIE	17	Trésorerie de Fontenay-le-Comte	02.28.13.04.80
		Bureau des Postes Maillezaïs	02.51.00.71.49
POMPIERS	18	Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise	02.51.50.48.80
		Sous-Préfecture	02.51.50.14.20
S.A.M.U	15	DDTM (Direction Départementale Des Territoires et de la Mer)	02 51.50.14.20
		Impôts/Cadastre	02.51.50.11.11

SERVICE MÉDICAL

BENET

Dr Biotteau & Dr Casamayou 02.51.00.96.56

MAILLEZAIS

Dr Brillant : 02.51.00.72.60
Dr Gannier : 02.51.00.77.95

DAMVIX

Pascal Capron 02 51 51 42 49

Nuits,
week-ends
et jours fériés...



**besoin
d'un médecin ?**

02.51.44.55.66



PHARMACIE DE GARDE
APPELER LE 3237

Assistant social (du Conseil Départemental) : Éric DANIEL

Contact au **Centre médico-social** 17 Rue du Port à Fontenay-le-Comte :
Tél. : 02.28.13.91.70 - E-mail : cms.rueduport@vendee.fr

Aide-ménagère – Aide à domicile

Contacts ADMR. : Mme Éliane MONTAMAT 09.67.49.27.42
M. Jean-Luc BREGEON 02.51.52.95.24

Soins infirmiers :

Maison des services 7 Rue de l'Imbaudière 85490 BENET Tél. : 02.51.00.97.19
Myriam ROUX 31 Rue du Paradis 85420 DAMVIX Tél. : 02 51 87 10 22 ou 09 62 37 95 00
Flavie BERLAND & Christelle LARIGNON 36 rue du Dr Daroux 85420 MAILLEZAIS Tél. : 02 51 00 42 55 ou 09 62 19 05 48

CLIC « des trois rivières »

Service public, gratuit, de proximité pour les personnes âgées de 60 ans et plus et interlocuteur des services d'aide à domicile, établissements et professionnels de santé. **46 Rue Rabelais-85200 Fontenay-Le-Comte** Tél : 02.51.00.53.57 Fax : 02.28.13.09.35 E-mail : clic.trois-rivieres@orange.fr

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'Association locale ADMR du service d'aide de Maillezais intervient sur notre commune.
L'ADMR apporte une aide auprès des familles, mais aussi une aide à l'autonomie :
Maison des services 71 rue de la Treille 85420 Maillezais ☎ 02 51 87 25 18
✉ aide.domicilemaillezais@orange.fr

Pôle emploi : www.pole-emploi.fr

3 rue de l'ouillette CS 20181 85208 Fontenay-le-Comte Cedex
Tel : 3949 - Courriel : aie.fontenay-le-comte@pole-emploi.fr
Horaires d'ouverture au public : Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30
Sur rdv : du lundi au mercredi : 12 h 30 - 16 h 30 et le vendredi 12 h 30 – 15 h 30

Mission Locale Sud Vendée

La Mission Locale du Sud Vendée remplit une mission de service public pour l'EMPLOI des jeunes. Elle assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. 47 rue Tiraqueau 85200 Fontenay Le Comte tel 02.51.51.17.57 mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr - www.missionlocalesudvendee.com

Multi services Sud Vendée

10 bis rue de l'ancien Hôpital 85200 Fontenay Le Comte Tél : 02-51-69-39-39 - www.mssv.fr
mssvdefii@wanadoo.fr

DÉCLARATIONS EN MAIRIE

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la conclusion d'un PACS peut se faire à la mairie du lieu de la résidence commune (Un rendez-vous préalable est nécessaire) ou chez un notaire.

www.justice.gouv.fr

Recensement

Se faire recenser en Mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire

Pour tout renseignement complémentaire, Centre du Service National d'ANGERS au 02.44.01.20.50 www.defense.gouv.fr/jdc - ou www.service-public.fr

Chiens dangereux - Permis de détention

Rappel : les animaux errants sont conduits à la fourrière sur ordre de la Mairie.
Obligation de déclarer en mairie les chiens de 1^{er} et 2nde catégorie

Toute morsure d'animal doit également être déclarée en mairie au plus tôt pour que la procédure prévue par les pouvoirs publics puisse être mise en place rapidement (mise sous surveillance vétérinaire de l'animal pendant une période de 15 jours avec trois visites et compte rendu comportemental)

Puits et forage

Tout puits ou forage réalisé à des fins domestiques doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie. La déclaration est obligatoire pour tous les ouvrages. Le document Cerfa est disponible sur place ou téléchargeable sur le site www.forages-domestiques.gouv.fr

Urbanisme

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable en Mairie :

DÉCLARATION PRÉALABLE pour les travaux de faible envergure (modification de façade, modification des ouvertures, création d'ouvertures, création d'une surface au sol inférieure à 20 m²...)

PERMIS DE CONSTRUIRE pour les autres travaux (construction d'une surface au sol supérieure à 20 m², changement de destination, modification du volume des bâtiments soit par création de niveaux soit par surélévation de la toiture...)

Les imprimés sont disponibles sur le site : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

Pour toute modification (Coupe d'arbre, abattage, plantations, clôtures, constructions et modifications de bâtiment...) en site classé renseignements possibles :

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Courriel : DREAL-Pays-de-la-Loire@developpement-durable.gouv.fr

Contact : 02.40.99.58.08 - (Mme NICOL Charline Inspectrice des Sites)

S.T.A.P. (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine)

Tél. : 02 53 89 73 00 - Courriel : sdap.vendee@culture.gouv.fr

Contact : 02.51.37.25.49 – (M. Etienne Bartczak - Architecte des Bâtiments de France)

C.A.U.E : (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Les architectes consultants du CAUE ont pour mission de vous accompagner, de faciliter la préparation des dépôts de permis de construire ou de répondre à vos questions.

Ils vous orientent lors des différentes étapes de votre projet et peuvent créer le lien vers les autres intervenants : commune, DDTM, architectes des Bâtiments de France.

Permanences : M. Aymeric DUVIGNEAU - Architecte Conseil du CAUE

Sur rendez-vous Tél : 02 51 53 11 90 - Mail : contactads@ccpaysfontenaylecomte.fr

SE PROCURER LES DOCUMENTS IMPORTANTS

La carte nationale d'identité & Le passeport biométrique

Les Mairies de Maillezais et Fontenay-le-Comte sont habilitées à recevoir tous les dossiers de demande. Attention à prendre rendez-vous au préalable (Tél : 02.51.00.70.25 Mairie de Maillezais – 02.51.53.41.41) – Possibilité de préparer le dossier (pré-demande sur internet : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>)

Le certificat d'immatriculation d'un véhicule - Le permis de conduire

Toutes les démarches doivent se réaliser en ligne sur internet :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En cas de soucis de connexion, le médiateur du point numérique est présent en Préfecture et Sous-Préfecture.

Autres documents

Les extraits d'actes sont à demander à la mairie qui les a établis.

Les extraits de casier judiciaire sont à demander à Casier Judiciaire National, 107 rue du Landreau 44079 Nantes cedex 1 ou directement en ligne sur le site. Information sur www.service-public.fr

AUTRES INFORMATIONS

Travaux près de réseaux ou canalisations

Pour que vos travaux n'endommagent pas les réseaux et canalisations, vous devez obligatoirement consulter le nouveau télé service et déclarez vos travaux www.reseau-et-canalisation.gouv.fr

Règlementation sur l'emploi du feu

Vous pouvez trouver en Mairie l'arrêté concernant la réglementation de l'emploi du feu en vue de prévenir les incendies :

Arrêté 12 SIDPC-DDTM 627 du 26/11/2012, portant réglementation de l'emploi du feu sur le département de la Vendée.

En résumé : l'incinération des déchets verts à l'air libre est proscrite et il n'est plus possible au Maire de délivrer des dérogations. Ces déchets verts doivent être prioritairement apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

Abeilles :

Une intervention des apiculteurs pour récupérer les essaims est possible. Elle est payante. L'Abeille Vendéenne, Syndicat Apicole départemental, regroupe des apiculteurs qui se proposent de récupérer les essaims d'abeilles.

Le Syndicat Apicole Départemental tient à disposition la liste des apiculteurs de Vendée. Vous pouvez la demander par mail à l'adresse suivante : asso.maires@cdg85.fr ou par téléphone au 02 51 44 10 25.

Points tri :



Les points-tri ne sont pas des décharges...

Tous concernés : pensons aux riverains, aux touristes, aux utilisateurs, aux agents municipaux et aux équipes de collecte.

Une solution existe pour chaque déchet, : déchèterie, bacs individuels ou apport volontaire. Respectons les consignes de tri et de collecte.



Tout dépôt de déchets en dehors des conditions de collecte prévues (heure, lieu, contenant) est passible d'une amende pouvant aller de 35 à 3 000 euros (art. R632 à 635 du Code Pénal).

→ www.sycodem.fr
→ 02.51.50.75.35



LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Le foyer communal de Saint Sigismond peut être loué pour des mariages, banquets, lunches, repas dansants, bals, conférences... La commission de sécurité a fixé à 220 le nombre maximum de personnes qui peuvent y être accueillies.



La demande de location doit être faite auprès du secrétariat de mairie, au plus tôt un an avant la date prévue. Elle est soumise à l'acceptation du Maire. L'autorisation entraîne pour le locataire l'adhésion au règlement et aux tarifs fixés par le conseil municipal. La réservation n'est effective qu'à réception en mairie du règlement signé et du chèque d'acompte.

La prise de possession des clefs se fait le vendredi après-midi à la mairie pour les locations du week-end ou sur rendez-vous pour les autres locations. La salle est disponible à compter du vendredi 17 h.

LIBELLÉ	TARIF 2018 COMMUNE en EUROS	TARIF 2018 HORS Cne en EUROS
Vin d'honneur ou réunion d'association	16.00	40.00
Bal (sans vaisselle)	56.00	105.00
REPAS (pas de musique)	56.00	105.00
Vin d'honneur + Bal (pas de vaisselle)	80.00	120.00
Vin d'honneur+repas+Bal	96.00	147.00
repas +bal ou dîner dansant	88.00	147.00
Concours de belote	48.00	80.00
location cuisine seulement	3.00	
location nuitée seulement	16.00	16.00
Cours de gym & animations payantes (environ 1h)	8.00	10.00
réunion club 3ème âge (jeudi 1/2 sem impaire)	gratuit	
Stes Commun.:		
Bal expo cinéma et autres anim.	32.00	80.00
CHÈQUE ACOMPTE		
pour les particuliers	48.00	84.00
pour les associations	Néant	50% du montant de la location
pour les administrations	Néant	Néant
CHÈQUE CAUTION (si musique)	100.00	150.00
REDEVANCE CHAUFFAGE Les locations du mois de octobre au mois de mars - maximum 20 €	10% du tarif	10% du tarif
REDEVANCE ORDURES MENAGERES		
Location avec REPAS	8.00	8.00
Autres locations	2.00	2.00

TROMBINOSCOPE

Le conseil municipal



LA MACHE Denis
Maire
Rue du Port – Reth
02.51.52.99.63



COIFFÉ Bernard
1^{er} Adjoint
13 Le Canal de Reth
02.51.52.90.94



BARBIER Martine
2^{ème} Adjointe
6 rue du Calvaire
02.51.52.95.77



GUILLLOT Élisabeth
3^{ème} Adjointe
2 Résidence « Le Clos »
09.53.87.11.71



QUILLET Jocelin
04 Rue des Loges
02.51.51.80.41



VRIGNAUD Luc
8 Route de Damvix – Reth
02.44.37.60.74



MONTAMAT Éliane
11 ter Grand'Rue – Le Coudreau
09.67.49.27.42

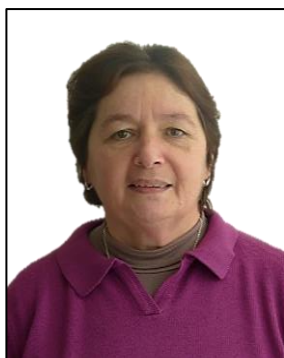


AIRAUD Claude
19 Route de Damvix—Reth
02.51.52.98.48



TRITSCHLER Béatrice
16 rue principale
09.77.75.01.27

Les employés communaux



COIFFE Nadine

Adjoint technique 2ème classe – Titulaire

Temps non complet



THIBAULT Pétronille

Secrétaire de Mairie - Titulaire

Temps complet



THIBAULT Éric

Adjoint technique 2ème classe - Titulaire

Temps complet



MOREAU Xavier

Adjoint technique 2ème classe - Titulaire

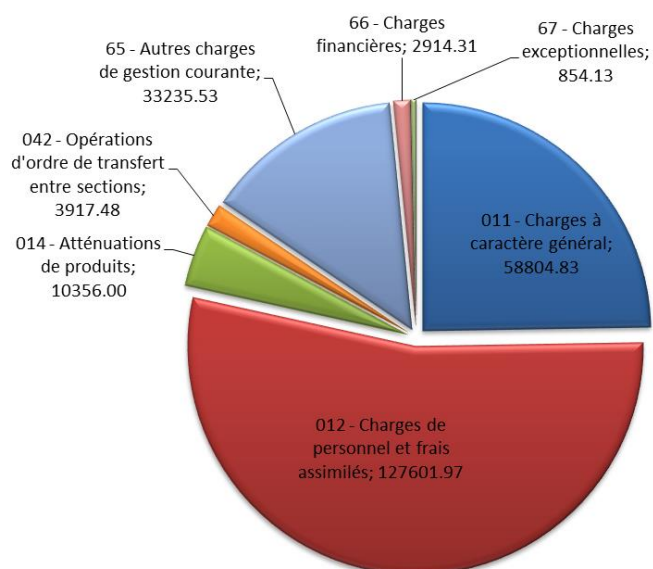
Temps non complet

L'ÉTAT DE NOS FINANCES

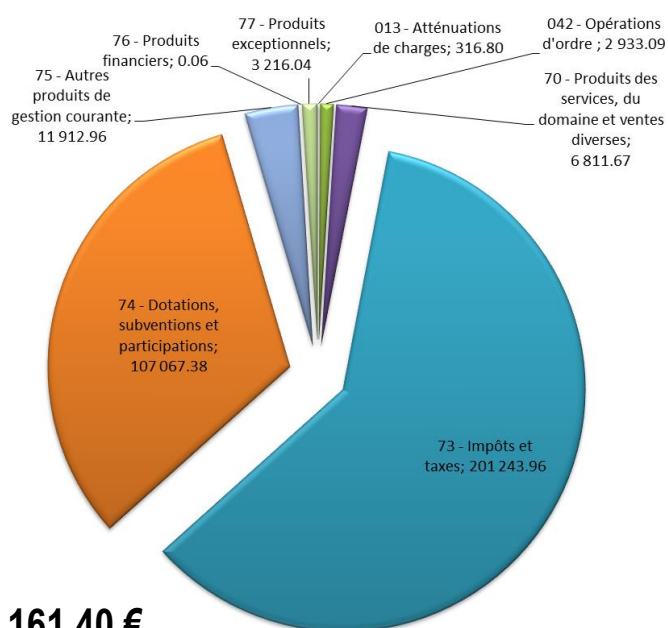
Budget communal 2017 (à la date d'édition du bulletin)



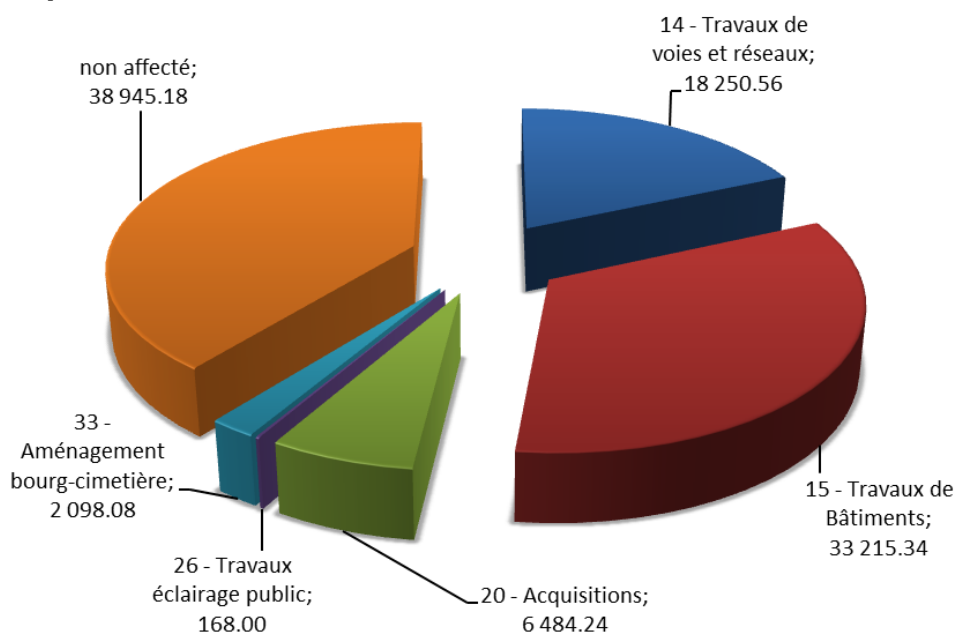
Dépenses de fonctionnement 233 766,77



Recettes de fonctionnement 330 568,87



Dépenses réelles d'investissement 99 161.40 €



Recettes réelles d'investissement 249 178,00 €

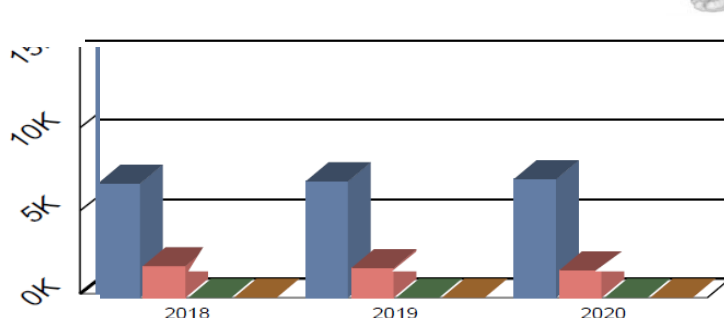
Subventions 2017



Tiers	SUBVENTION 2017
UDAF 85	30.00
SECOURS CATHOLIQUE	100.00
Ass Ecole Pompiers	200.00
Ass RESTO COEUR	100.00
ASSO ADAPEI ARIA	85.00
Association " Vivre la vie"	80.00
Ass chasse	150.00
Ass 3ème âge	80.00
Ass collège Marais Poitevin CES	105.00
Ass collège St martin FSE	255.00
Ass Banque alimentaire	100.00
Ass Arts & Loisirs	80.00
Ass APE (parents d'élèves)	250.00
Ass ACPG CATM	80.00
Foyer de Jeunes (Ass l'ATELIER)	80.00
Ass pompiers Damvix	40.00
Ass Pompiers Maillezais	40.00
Ass ADMR	378.00
Ass Union Gymnique du Marais	80.00
Chambre des métiers	45.00

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention communale les associations doivent fournir une copie de leurs statuts, un compte rendu de l'assemblée générale et une attestation d'assurance et justifier d'une activité d'intérêt local.

État de l'emprunt



■ Capital réel
■ Intérêts réels

Annuité annuelle
De 9 192.96 €

Taux d'imposition 2017

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	301 900,00	-8,376	16,810	0,000	50 749,00	-8,377
Taxe foncière sur les propriétés bâties	193 800,00	2,431	16,320	0,000	31 628,00	2,432
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	55 400,00	-3,484	62,840	0,000	34 813,00	-3,485
TOTAL	551 100,00	-4,340			117 190,00	-4,206

BUDGET COMMUNAL L'EMBARCADÈRE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 739,51	G 1 694,73	G-A -1 044,78
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 196,75	H-B 196,75
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C 1 267,23 (si déficit)	I (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 5 380,37 (si excédent)	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 006,74	Q= G+H+I+J 7 271,85	=Q-P 3 265,11

Le budget « embarcadère » ne reflète pas l'intégralité de l'activité du site, mais seulement la contribution de la commune à son fonctionnement, à son entretien et aux aménagements mis en place pour faciliter l'exploitation mise en œuvre par le gérant sous la forme d'un bail commercial. Ainsi, outre le paiement d'un loyer, l'intégralité des frais de consommations d'eau et d'électricité est assurée par le gérant. Celui-ci assure également des activités de nettoyage et d'entretien pour le compte de la commune. Il effectuait également une prestation peinture sur les barques estimée à 700 €. À partir de 2018, cette prestation sera réalisée par les agents pour la prochaine saison. Cette somme viendra donc en complément du loyer. Le gérant doit également un nombre fixe de gratuités de tours de barques dont la commune peut librement disposer pour les particuliers (nouveaux arrivants ...) et pour l'école. En contrepartie, l'intégralité des recettes d'exploitation du site est perçue par le gérant. Celles-ci n'apparaissent donc pas dans ce budget.

Principale activité touristique de notre commune, la municipalité a fait le choix de la soutenir en assurant les charges d'entretien et d'aménagement tout en percevant un loyer le plus bas possible afin de garantir un équilibre budgétaire sans pénaliser le dynamisme commercial.

En plus du budget annexe « embarcadère », un nouveau budget annexe viendra s'ajouter en 2018. Il s'agit du budget « assainissement ». Celui-ci prendra en compte le financement des travaux en cours, les subventions à percevoir à la réception du chantier mais aussi les recettes liées aux raccordements des habitations qui interviendront dès le premier trimestre 2018.

Voirie

Environ 1km de route en partant du bourg vers le Coudreau a été entretenu à l'automne par une réfection en revêtement de type « bi-couche ». Cette portion de voie présentait en effet quelques signes de faiblesse en raison d'un passage fréquent de poids lourds.

Défibrillateur

Nous avons équipé le centre bourg d'un défibrillateur qui a été installé au Foyer Communal. Cet appareil peut s'avérer vital à la suite de certains malaises et en attendant l'arrivée des secours. À la mi-octobre une séance de démonstration a eu lieu devant deux groupes successifs de personnes intéressées par le sujet.

Désherbage

Les nouvelles règles en matière d'environnement nous interdisant désormais le désherbage chimique dans les espaces publics et à proximité des points d'eau, nous nous sommes équipés d'un appareil à gaz nouvelle génération fonctionnant sur le principe de l'air chaud pulsé à très haute température. Suivant la météo, 5 ou 6 passages annuels devraient freiner suffisamment le développement des mauvaises herbes pour un coût équivalant à l'achat des produits habituels.



Passerelles et berges

Les travaux en rive droite du Canal de l'Autise se terminent en cette fin d'année. Ce chantier était du même ordre que celui de la rive gauche, c'est à dire reprise et abaissement des maçonneries et remplacement des platelages bois et des garde-corps.

Cale des Ecluzeaux

La remise en état de cette petite cale, envisagée en commun avec les habitants du village, a été réalisée à l'automne, mais il a été difficile ces derniers temps d'en profiter avec des barques en raison d'un niveau d'eau très bas à cause de la sécheresse persistante.



Assainissement collectif

Le chantier important de mise en place des réseaux d'assainissement se déroule normalement. L'absence de pluie depuis plusieurs mois rend la progression assez facile et relativement rapide.

Merci aux habitants du bourg pour leur compréhension et leur patience vis-à-vis des différents désagréments occasionnés difficultés de circulation, bruit, poussière, vibrations...etc

La mise en fonctionnement est pour le moment envisagée au cours du 1er semestre 2018 ainsi que la remise en état des chaussées endommagées

Comité de Pilotage « Plantations »



Le Marais Poitevin est constitué d'une trame arborée de près de 400 000 frênes têtards entourant des petites parcelles privées. Cette trame composée majoritairement de sujets vieillissants doit être renouvelée. Et il y a urgence, car un nouvel acteur à récemment fait son apparition : Il s'agit de la chalarose, champignon parasite du frêne. Ce parasite redoutable entraîne une mortalité des jeunes plants et le déclin des arbres matures. À moyen terme, l'impact visuel pourra être fort.

Le frêne ne sera plus l'espèce dominante.

Le conseil municipal a souhaité agir pour ne pas subir. Il a souhaité engager dès aujourd'hui une action pour les paysages de demain. S'appuyant sur les outils, les dispositifs et les ressources du Parc Interregional du marais Poitevin, de la chambre d'agriculture et avec l'aide de la Direction Régionale de l'Environnement, il a invité tous les sigismontais à une réunion publique le 2 octobre 2017. L'objectif était de dresser un état de la situation, d'envisager les pistes d'action et de former un comité de pilotage local. Composé d'habitants, de propriétaires fonciers, d'élus, d'agriculteurs, d'acteurs associatifs, ce comité de pilotage a pour objectif d'assurer le suivi, la cohérence et la pertinence d'un plan de renouvellement de notre trame paysagère. Il est l'interlocuteur de tous les propriétaires fonciers qui souhaitent s'engager dans ce plan de plantation sur leurs parcelles.

Réuni pour la première fois le 11 janvier 2018, ce comité de pilotage a entamé une analyse approfondie de la situation locale et planifié des pistes concrètes d'actions.

Inventaire des Zones Humides

Les zones humides sont, d'après le code de l'environnement, des « *terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ».

Instrument de la planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux oblige chaque commune à répertorier ses zones humides. Ces inventaires obligatoires permettent de mieux informer les différents acteurs concernés et de protéger les zones humides, notamment par une intégration de l'inventaire aux documents d'urbanisme.

Avec un groupe d'acteurs locaux et assistée par un prestataire technique, la commune de Saint Sigismond a donc entrepris au printemps 2017 l'inventaire de ses zones humides. Interrompu durant la période estivale en raison d'un état de sécheresse important, cet inventaire reprend son cours normal en ce début d'année 2018.



Vœux du Maire (janvier 2017)

Une rétrospective de l'année écoulée et les perspectives de la nouvelle année ont été présentées à la population qui répond toujours nombreuse à cette cérémonie. Les élus des communes voisines, les pompiers étaient également présents. Les nouveaux arrivants, ainsi que les familles ayant eu un nouveau-né ont été spécialement mises à l'honneur avec une remise d'arbre (pour les naissances), une plante accompagnée d'une pochette comprenant des documents sur le Marais Poitevin, ainsi qu'une balade gratuite à l'embarcadère de St Sigismond.

08 mai et 11 novembre



Comme chaque année, les commémorations des deux armistices se déroulent en partenariat avec la commune du Mazeau.

Des enfants étaient présents, ce qui est important pour le devoir de mémoire et ne pas oublier le sacrifice de certains pour notre nation.

Échange avec Pointis-Inard



En 2015 une délégation de Sigismontais partait à l'assaut des cimes Pyrénéennes. En 2017 nous recevions du 25 au 28 mai une délégation Pyrénéenne. Au cours de ce séjour riche d'échanges et de moments de convivialité, nous avons eu l'occasion de faire découvrir notre univers du Sud Vendée aux « Montagnards de Pointis Inard ». Un programme riche et varié (Balade en barque, découverte de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise, de la baie de l'aiguillon, fête des plantes de Sainte Christine) a permis de resserrer les liens entre marais et montagne. Les membres de la délégation de Pointis sont repartis enchantés et remercient Saint Sigismond pour son accueil chaleureux

De nouveaux habitants sont venus rejoindre le groupe de 2015 et c'est avec plaisir que nous accueillerons ceux qui souhaitent poursuivre l'aventure, puisque nous amis de Pointis nous

accueillerons en 2018 début mai. Dès le mois de janvier nous nous mettons au travail afin de préparer dans les meilleures conditions cette nouvelle « expédition ».

Journée citoyenne

En 2017, nous avons, pour la seconde fois, participé à cet événement qui prend de l'ampleur dans de nombreuses communes. Les peintures extérieures de l'école ont donc été terminées ainsi qu'un peu de faïence autour des lavabos. De même, un petit muret à côté du Foyer communal a été remonté alors qu'il commençait à s'écrouler.

Cette journée est basée sur le volontariat et le bénévolat et a pour seul objectif d'améliorer peu à peu le cadre de vie communal.

Un merci très sincère aux personnes qui offrent ainsi leurs bras et leur temps, merci au foyer de jeunes encore bien représenté cette année.



Visite du jardin de Mme CLERGEAUD

Le 10 juin, les habitants de la commune étaient conviés aux Ecluzeaux pour visiter le jardin de Mme Clergeaud. Même si à son grand désespoir, compte-tenu de la météo, beaucoup de rosiers et autres plantes n'étaient plus en fleurs, nous avons pu malgré tout admirer ce magnifique jardin et profiter des explications de notre hôte. Ensuite, nous avons continué à profiter de ce havre de verdure en partageant un apéritif offert par la commune et du pique-nique amené par chaque visiteur.

De nombreuses photos ont été réalisées et ont servi de base pour l'exposition de la quinzaine bleue (en plus des photos personnelles), et quelques visiteurs sont repartis avec des pousses pour enrichir leur jardin.

Merçi de cet excellent accueil et de cette visite très enrichissante



Fête de la Musique

Le samedi 17 juin la fête de la musique a été organisée pour la première fois sur le site de l'embarcadère en collaboration avec Vincent LIEBOT, gérant du lieu.

Un groupe de musiciens et chanteurs de la commune s'est produit brillamment sur une scène flottante en nous proposant des titres rock puis Kad (chanteur musicien) a poursuivi la soirée aux rythmes de chansons françaises. Le public venu en grand nombre a pu profiter de cette soirée très agréable et partager un vrai moment de convivialité. La soirée s'est terminée par un bal improvisé. Toutes les tranches d'âges ont participé et apprécié cet événement. Nous renouvelons cette manifestation : notez d'ores et déjà la date du samedi 16 juin 2018



13 juillet

Le repas du 13 juillet connaît un succès toujours plus important au fil des ans ! Cette année nous avons accueilli environ 150 personnes. L'animation de la soirée a été confiée au DJ DCS CONCEPT (David Charnolé) de Fontenay-le-Comte et la buvette de la soirée entière était attribuée cette année à l'APE du RPI du Marais.

Nous nous sommes retrouvés ensuite pour la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice. La soirée s'est prolongée par le bal au cours duquel la brioche (offerte par la commune) fût servie.



Animation CCVSA – Claude Neau « le lendemain du mariage de la fille d'Arlette »

En 2016, Arlette avait marié sa fille et était venue nous conter ses aventures...elle est revenue pour nous faire rire avec le lendemain du mariage. Animation en partenariat avec Bruno Ligonnière pour la partie musicale. Les touristes et spectateurs ont été mis à contribution pour mimer les scènes et participer à l'animation... des rires, des danses, des dragées et de la brioche... le tout dans la bonne humeur !



Barbecue de la convivialité

Rendez-vous manqué pour notre nouvelle animation programmée ...un jour de pluie. Tout était prêt, la motivation était au rendez-vous, mais il a fallu se rendre à l'évidence qu'une manifestation de ce type ne pouvait s'organiser dans de telles conditions climatiques. Beaucoup de travail, de temps passé et de motivation qui tombent à l'eau.. quel dommage, mais ce n'est que partie remise !! Nous pouvons déjà annoncer que la première aura lieu un samedi midi de début septembre ; la date sera bien sûr confirmée. N'hésitez pas à sortir vos tenues de cow-boy et vos chemises à carreaux !!



Exposition des œuvres de Marina Chaigneau



Après un parcours atypique, Marina Chaigneau, ancienne élève de l'artiste peintre vendéen Jean Chevolleau, revient à ses premières amours : la peinture. Originaire de Paris en résidence à l'Ile de Ré, elle a trouvé un petit coin tranquille pour venir s'inspirer dans le marais poitevin. Pour sa première exposition en sud Vendée, en partenariat avec la mairie de Saint-Sigismond, la salle des fêtes communale a accueilli les œuvres de Marina Chaigneau du 15 au 19 septembre, avant qu'elles soient exposées en mairie du 20 au 29 septembre. Les amateurs et non-initiés ont pu découvrir les différentes toiles avant de partager l'apéritif

dinatoire offert par l'artiste.

Cette manifestation a rencontré un réel intérêt et a permis de tisser des liens qui pourraient aboutir à d'autres expositions d'artistes locaux.



Cérémonie de la Sainte Barbe

Cette année et pour la première fois, les centres de secours de Damvix et Maillezais, ont choisi de se réunir pour cette cérémonie et que celle-ci se déroule sur notre commune.

Nous avons donc accueilli le 18 novembre environ 200 personnes. La cérémonie s'est déroulée sur la place de l'église avec revue des troupes, remises de médailles et décorations, ensuite les discours ont eu lieu à la salle puis le vin d'honneur a clos cette manifestation. La commune a eu le plaisir de se voir remettre une photo du bourg réalisée à l'occasion de l'édition du calendrier des pompiers de Maillezais.



Repas des aînés

Le traditionnel repas offert aux personnes de 65 ans ou plus a eu lieu le 26 novembre 2017. Ce moment de partage est l'occasion pour certaines personnes de sortir de leur isolement. Un merci tout particulier pour la décoration des tables à l'association Arts et Loisirs. L'après-midi s'est poursuivi par des chansons, histoires drôles et parties de belote.



Cérémonie cantonale des anciens combattants

Le 05 décembre a eu lieu sur notre commune la cérémonie cantonale des anciens combattants. Les enfants des écoles étaient également invités à participer à cette manifestation. La fanfare de Saint Michel le Cloucq et la chorale de Vix étaient également présentes afin de dynamiser cette action. À l'issue de celle-ci, l'ensemble des participants s'est rendu à la salle où les veuves d'anciens combattants de la commune (Mesdames Bourneau Micheline, Rocher Linette et Fleuret Monique) et du Mazeau (Madame Guillon Carmen) se sont vues remettre l'insigne des veuves.



Arbre de Noël communal

Nous avons eu le plaisir d'accueillir petits et grands afin d'assister au spectacle « Un jardin à croquer » proposé par « la Compagnie des acteurs en herbe ».

Puis est arrivé un vieux bonhomme habillé tout en rouge, accompagné d'un drôle de rène pour effectuer la distribution aux enfants présents. Ensuite, chocolat, brioche et vin chaud furent servis à l'ensemble de l'assistance. Cette année, 52 enfants ont eu le plaisir de recevoir un cadeau.



AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES

Depuis 2002, la commune de Saint-Sigismond est en « regroupement pédagogique intercommunal » avec les communes de Liez et du Mazeau. Les élèves sont par classe de deux niveaux seulement (sauf exception). Les enseignantes y trouvent un confort et peuvent consacrer plus de temps aux élèves. La répartition des élèves dans chaque classe reste du ressort des enseignants. Elle se décide en conseil des maîtres.

Pour la rentrée scolaire 2017/2018, nous comptons.

École Publique de Saint Sigismond

61 rue Principale 85420 Saint-Sigismond

Tél. : 02 51 52 93 19

Directrice : Marie PROUST

L'école accueille les enfants du Cours Élémentaire 1^{ère} et 2^{ème} année (CE1-CE2). 18 élèves



École Publique de la commune de Liez

85420 LIEZ

Tél. : 02 51 00 75 27

Directrice : Isabelle BORTOLOTTI

L'école accueille les enfants de la Grande Section de maternelle (GS) et ceux du Cours Préparatoire (CP). 18 élèves



École Publique de la commune du Mazeau

53 route de Sainte-Christine 85420 Le Mazeau

Tel École primaire : 02 51 52 91 01

Tel École maternelle : 02 51 00 94 24

Directrice : Mme Élodie CHARTIER

Professeur des écoles (Maternelle) : Isabelle JOSLAIN

L'école du Mazeau est composée de deux classes. La première accueille les enfants de Petite Section (PS) et Moyenne Section (MS) (21 élèves), classe la mieux adaptée à l'accueil des petits. La seconde accueille les élèves de Cours Moyen 1^{ère} et 2^{ème} année (CM1 et CM2, 19 élèves). Cette classe peut ainsi profiter du plateau sportif indispensable à cet apprentissage avant le départ pour le collège.



Merci à nos institutrices ainsi qu'aux employés communaux qui travaillent dans les écoles (dans les classes ou les cantines).



Dans l'attente de la réalisation de travaux pour la sécurité dans l'école de Liez, la commune de Saint Sigismond a accepté d'accueillir dans ses locaux les élèves de cette classe. Ils occupent la seconde classe et profite de la salle des associations qui leur sert de salle de restauration scolaire.

La cohabitation se passe très bien et chacun semble avoir trouvé ses marques dans cette organisation. La mairie de Liez participera aux charges et prêtera sa salle de classe à la commune de St Sigismond pour l'organisation de ses ateliers informatiques...échanges de bons procédés ; Ou comment tout problème peut trouver une solution si les bonnes volontés se rassemblent.

Les Rythmes scolaires

Après un accord de toutes les instances concernées (conseil d'école, mairies et SIGE) les écoles du RPI sont de retour à la semaine de 4 jours depuis la rentrée de septembre 2017. Rappel des horaires de classes : 9h15 -12h15 et 13h30-16h30

Attention, les enseignants ne prennent en charge les élèves que 10 minutes avant l'heure de chaque demi-journée.

Le transport scolaire

À partir du 1er septembre 2017, la Région des Pays de la Loire prend en charge la gestion des transports scolaires de votre département.

Les modalités d'inscriptions et les principes d'organisation des circuits restent inchangés. Inscription aux transports scolaires par internet Rubrique Transports scolaires régional en Vendée sur le site du Conseil Régional. www.transports.vendee.fr.
Inscriptions en cours d'année : s'adresser aux organisateurs secondaires

Les transports sont garantis par l'entreprise Soulard pour une compétence assurée par le conseil Régional (avec un service déconcentré au Département). Deux bus assurent le transport scolaire sur le RPI. L'AFR (Association Familles Rurales de Maillezaïs) et la commune du Mazeau restent organisateur secondaire (gère l'accompagnement, les circuits...) et appellent les participations des parents et des communes.

2 Types de transport

- Pré-ramassage : Lorsque le transporteur prend en charge l'enfant près de son domicile pour l'emmener vers une des écoles du RPI (service Payant pour les familles)
- Transport RPI : transport scolaire entre les écoles du RPI – point d'arrêt : école à école (gratuit)



RAPPEL : Quel que soit le transport utilisé, l'inscription préalable est obligatoire.

Action Sociale

Rencontres intergénérationnelles

Depuis la rentrée de septembre, elles sont fixées de 13h30 à 14h30:

- Jeudi 19 octobre - Lundi 18 décembre
- Lundi 19 février - Lundi 16 avril
- Lundi 14 et 28 mai



Cette année, l'association Arts et Loisirs, participe à ces rencontres avec la mise en place d'un atelier couture / travaux manuels. Dans le cadre de ce projet, les enfants travaillent à la confection d'une fresque représentant la vie du marronnier de la cour de l'école à travers les saisons. Ces moments d'échanges entre les enfants et les aînés sont aussi partagés autour de jeux éducatifs.

N'hésitez pas à vous inscrire pour nous rejoindre. L'institutrice : Marie PROUST, et les enfants sont toujours heureux de nous accueillir.

Transport solidaire

Mme Dominique BARRANGUET (habitante des Ecluseaux) a rejoint l'équipe des chauffeurs maintenant au nombre de 6. Nous sommes la commune de la Communauté de Commune la plus riche en chauffeurs proportionnellement au nombre d'habitants. Merci à vous tous

A qui s'adresse le transport solidaire ?

Il s'adresse à tous les habitants de la commune ne disposant pas de moyen de transport et/ou ne pouvant pas momentanément ou durablement conduire.

Quels déplacements sont concernés ?

Il s'agit des déplacements occasionnels

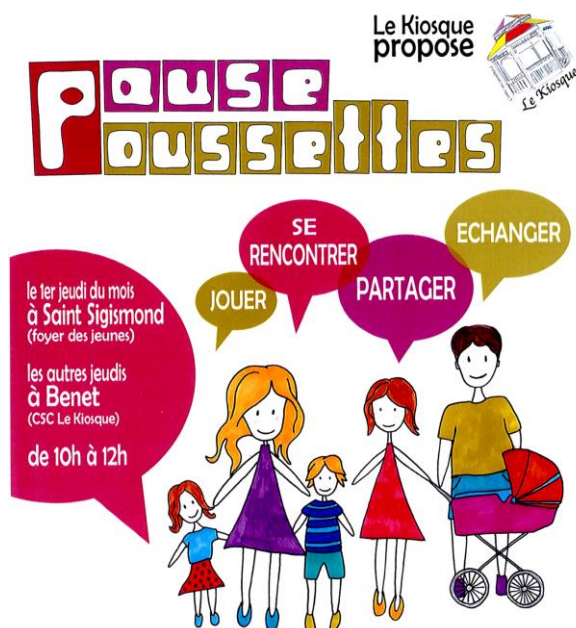
Visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux...

Ces transports se font en accord avec le chauffeur bénévole

Besoin d'informations supplémentaires ?

Des plaquettes sont à votre disposition à la mairie et vous pouvez également contacter la référente de ce dossier : **Martine BARBIER** au **07.50.40.32.27**

Pause poussettes



Accueil Parents Enfants
Ouvert aux enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou grands parents

Accueil gratuit et sans inscriptions
Adhésion famille annuelle de 10€
Centre socioculturel Le Kiosque • 13, rue de la cure 85490 Benet
02 51 87 37 76 • kiosque85@gmail.com • lekiosque.centres-sociaux.fr

 Membre de la Fédération des centres sociaux de France



Relais Assistantes maternelles

Organisé par la CCVSA c'est un lieu d'accueil et d'informations, gratuit et neutre, soutenu par la CAF. Ce service intercommunal se déplace dans les différentes communes en proposant des matinées d'éveil et des permanences administratives.

Il s'adresse aux parents et futurs parents, aux Assistantes Maternelles et aux enfants.

Prochain rendez-vous sur la commune : vendredi 8 juin - 9h30 à 11h30

Pour en savoir plus : Sylvie BEQUAIN (Animatrice RAM)

Ligne directe : 02.51.50.79.92 - Portable : 06.37.30.49.81

Secrétariat : 02.51.50.79.90 - mipe.ram@cc-vsa.com

Cours d'informatique

Monsieur Hervé MURAIL a répondu favorablement afin d'aider les personnes qui souhaitent apprendre ou se perfectionner à l'utilisation d'un ordinateur (courrier, tableau, internet, envoi mail...). Il devrait être rejoint prochainement par un autre formateur bénévole.

En raison du déménagement de la classe de Liez à St Sigismond, les cours auront lieu dans la bibliothèque de l'école de Liez. Les branchements des ordinateurs doivent se faire par un technicien. Ce contre-temps technique nous oblige à décaler la date initialement prévue ; désormais nous envisageons de démarrer les cours dans le courant du premier trimestre 2018.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, si vous souhaitez bénéficier de ces cours totalement gratuits.

Poulailler de l'école

Les enfants continuent de soigner les poules pendant les périodes scolaires. Nous sommes à la recherche d'une personne pouvant relayer M. BOCHIN durant les week-ends et les vacances scolaires en échange du ramassage des œufs.

SYCODEM

Cette année, pendant la période des fêtes de fin d'année, nous avons opté pour la mise en place d'un bac afin de récolter uniquement les coquilles d'huîtres, moules, bulots, coquilles St Jacques qui seront revalorisés. Le bac a été mis en place au foyer communal du 18 décembre au 12 janvier 2018. Nous demandons à tous de bien respecter les consignes de tri.

SYDEV

Le SYDEV met en place un nouveau dispositif qui remplacera les tarifs sociaux de l'énergie au 1^{er} janvier 2018

Le chèque énergie bénéficie à tous les foyers en précarité énergétique. Il peut être utilisé pour d'autres dépenses que les factures de fourniture d'énergie, comme pour les travaux d'économie d'énergie. Le but est de sensibiliser les acteurs sur certaines démarches à réaliser par les foyers concernés sous peine de perdre leurs droits

Le Secours Catholique près de chez vous !...

Le Secours Catholique vient en aide aux personnes en difficulté.

Pour cela, les personnes désirant cette aide doivent se faire connaître et s'inscrire en Mairie



Nous recevons ces familles à l'épicerie solidaire deux fois par mois (le mercredi tous les 15 jours), les dates vous seront données en Mairie.



L'espace vêtements est ouvert les mêmes jours, **il est ouvert à tous**. Nous y avons les vêtements neufs et d'occasion et acceptons les dons de vêtement en parfait état.

Le local se situe : **15 rue de la treille 85420 MAILLEZAIS**

Pour tous renseignements, adressez-vous à :
Josy FLEURET Responsable de l'espace vêtements - 02.51.52.94.77

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Le CCAS de la commune de Saint Sigismond est composé comme suit :

Président : LA MACHE Denis, maire

Adminstrateurs nommés par arrêté du Maire (AR14-027 du 17/06/2014)

Au titre de l'UDAF

- Madame SYLVAIN Gisèle domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 6 Grand'Rue – Le Coudreau

Au titre du SECOURS CATHOLIQUE pour leur intervention dans l'opération d'aide alimentaire sur la commune :

- Madame FLEURET Joselyne domiciliée à SAINT-SIGISMOND, n° 4 Rue des Cabanes, Les Ecluzeaux

Au titre de leur participation à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Madame BOURNEAU Micheline domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 01 Grand'Rue – Le Coudreau
- Madame METAYER Anne-Marie domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 11 Rue du Port – Reth
- Madame BREGEON Marie domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 01 Rue du canal – Reth
- Madame DEL BOCA Sonia domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 05 Grand'Rue – Le Coudreau

Administrateurs délégués par le conseil municipal parmi ses membres (délib du 10/06/2014)

- BARBIER Martine
- GUILLOT Elisabeth
- TRITSCHLER Béatrice
- MONTAMAT Éliane

Organisation quinzaine bleue

Le C.C.A.S. a proposé deux animations

Le 14 octobre, l'initiation à l'utilisation du défibrillateur a été dispensée par les pompiers de Maillezais et de Damvix qui ont expliqué et répondu aux questions des participants (environ 20 personnes). Cette manifestation s'est terminée autour d'un verre de l'amitié

Une exposition photos ayant pour nom « de fleurs en fleurs » était proposée dans la salle du Conseil de la Mairie. Nous remercions Mme Danièle CLERGEAUD pour la mise à disposition de photos personnelles de son jardin.



Plan canicule

Les membres du C.C.A.S avec la création du listing des personnes isolées ont pu « surveiller » durant la période caniculaire ces personnes. Durant ces périodes, chacun d'entre nous peut avoir un regard bienveillant sur ses voisins et alerter en cas de doute (volets restant clos, absence inhabituelle d'activité...).

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ÉCOLES DU RPI DU MARAIS (SIGE)

Son objet

Le syndicat intercommunal a pour objet la gestion matérielle des écoles (acquisition des fournitures, acquisition, maintenance et entretien du matériel et mobilier dans les écoles, frais de télécommunication (téléphone & internet), frais de produits d'entretien pour cantines et écoles, frais de pharmacie, transport pour sorties, à l'exception des sorties culturelles financées par l'APE (Association des Parents d'Elèves), assurance RC des écoles, gestion des crédits pédagogiques, gestion des cantines du RPI Liez- Le Mazeau - St Sigismond. Ce syndicat a été créé en 2003 pour une plus grande équité entre les écoles, il est en effet préférable d'avoir, pour chaque commune, des dépenses équivalentes et un niveau d'équipement semblable pour les élèves des trois écoles du RPI. Les décisions budgétaires sont donc prises en commun par le bureau où siègent les maires des trois communes.

Composition du bureau

Le SIGE est composé de deux membres titulaires et deux membres suppléants de chaque commune. Mme Béatrice TRITSCHLER assure la présidence.



Les décisions du SIGE prises en 2017

BUDGET 2017

Le budget laissant apparaître une participation des communes membres à hauteur de 17 573.10 € la répartition s'effectue selon les statuts et les effectifs de la rentrée de septembre 2016/2017. La participation fait l'objet de deux appels avec un premier versement en juin (70%) – un second (solde) en septembre-octobre :

BUDGET primitif 2017 - RÉCAPITULATIF PAR COMMUNE				Montant des participations des communes	
	<u>fonct.</u>	<u>invest.</u>	<u>TOTAL</u>	70%	30%
LIEZ	619.67	4 939.67	5 559.34	3 891.54	1 667.80
LE MAZEAU	1 170.49	4 939.67	6 110.16	4 277.11	1 833.05
SAINT SIGISMOND	963.93	4 939.67	5 903.60	4 132.52	1 771.08
	2 754.10	14 819.00	17 573.10	12 301.17	5 271.93
				17 573.10	

DÉROGATIONS

Rappelant que le SIGE et les communes mettent à la disposition des familles toutes les infrastructures nécessaires à la scolarisation de vos enfants :

- garderie : 7h30-9h00 et 16h30 -18h30,
- ramassage scolaire (gratuit entre les écoles du RPI),
- cantines scolaires.

Le SIGE a pris la décision de ne plus accepter de dérogation. En 2017 il a apporté un avis défavorable à deux demandes de dérogations de familles domiciliées sur la commune de Liez.

TARIFS CANTINE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Les membres du bureau après avoir délibéré ont fixé les tarifs comme suit pour l'année scolaire 2017/2018

USAGERS	Tarifs année scolaire 2016/2017	Tarifs année scolaire 2017/2018
tarif enfants scolarisés	2.90 €	2.95 €
tarif adultes	4.15 €	4.25 €
Tarif adultes non rémunérés et stagiaires	4.15 €	4.25 €

Pour

info : prestations pour 2017/2018 (Convivio) (2.63 € (enfants) et 3.34 €(adultes) Ces tarifs n'englobent pas les frais annexes à charge du SIGE : Personnel, entretien, eau, électricité...

Pour information des parents d'élèves : le seuil de recouvrement (montant minimum des factures) est passé de 5 à 15 €.

EFFECTIFS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS LE JOUR DE LA RENTRÉE 2017/2018

	Classe de St Sigismond A1	Classe de Liez A2	Classe du Mazeau 1 A3	Classe du Mazeau 2 A4	enfants/Cne = A1 + A2 + A3 + A4	élèves ext accueillis	TOTAL pour répartition	Répartition pour le budget 2018
ST SIGISMOND	6	8	4	6	24	3	27	27/79
LIEZ	2	4	5	5	16	1	17	17/79
LE MAZEAU	7	9	5	6	27	8	35	35/79
AUTRES COMMUNES	3	1	3	5	12			
TOTAL/Classe	18	22	17	22	79	12	79	
TOTAL RPI - le jour de la rentrée scolaire	79							

La comptabilité du SIGE

REPORT 2016 à prendre en compte :	
Excédent de fonctionnement	28 046.90
Déficit d'investissement	119.00

	PREVISION	REALISATION
Fonctionnement		
Dépense	76 115.08	45 074.50
011 - Charges à caractère général	57 900.00	41 584.15
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 801.00	3 191.99
023 - Virement à la section d'investissement	10 314.08	0.00
65 - Autres charges de gestion courante	700.00	298.36
67 - Charges exceptionnelles	400.00	0.00
Recette	76 115.08	51 463.25
002 - Résultat de fonctionnement reporté (exc)	23 541.98	0.00
70 - Produits des services, du domaine et vent	31 000.00	28 914.90
74 - Dotations, subventions et participations	21 573.10	22 523.10
76 - Produits financiers	0.00	0.00
77 - Produits exceptionnels	0.00	25.25
Investissement		
Dépense	17 119.00	4 779.45
001 - Solde d'exécution de la section d'investis	119.00	0.00
21 - Immobilisations corporelles	17 000.00	4 779.45
Recette	17 119.00	4 504.92
021 - Virement de la section de fonctionnement	10 314.08	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	6 804.92	4 504.92

ÉTAT CIVIL

En 2017 à Saint Sigismond

Naissances

HOUCHE Enzo, Nicolas Le Coudreau	16/04/2017
BOIDÉ MOUSSEAU Isaline, Rose, Aliénor Le Bourg	02/05/2017
ERNULT Savannah, Marcelle, Corinne Reth	03/07/2017
TEFAATAU Manoa, Franck, Faarere Le Bourg	09/09/2017
BLANCHARD Valentin, Thierry, Paul Le Coudreau	24/10/2017
FRANÇOIS Louis, Bruno, Gilles Reth	14/11/2017
DELAVAL Renan, Julien Le Bourg	15/11/2017



Savannah

Mariage

ROUX Thomas et PROUST Myriam Chantal se sont dit oui le 01/07/2017

Décès

THIBAUDEAU- VRIGNAUD Renée Anna 16 Rue de l'Eglise	03/02/2017
BIRAUD - BARBIER Madeleine Gilberte Lucette 2 Impasse du Bois Fagnoux	11/03/2017
Mme METEAU - POYVRE Louise Marie Berthe 2 Rue du Port – Reth	19/03/2017
M. CLEMENT Jean Marie Michel 33 Rue Principale	02/12/2017



Nous ont aussi quittés cette année, mais n'apparaissent pas sur nos registres

M. LEGERON Mandé Louis Maison de retraite de Maillezais	16/01/2017
M. CHARRÉ Amand Jules Jean-Baptiste Maison de retraite de Maillezais	06/09/2017

Il y a 100 ans à Saint Sigismond : État civil 1917

Les naissances

Lydie, Micheline, Victoria Bonneau	21 juin 1917
Christian, Gustave Alexandre ^{jeune} Bonf	28 juil 1917
Annette, Valérie Elina Bonneau	4 sept 1917
Marcel Denis Paul Cardin	28 août 1917
Marceline, Victorine, Charlotte Charbon	17 août 1917
Reconnaissance de Marceline Victorine Charlotte Charbon	30 août 1917

Les mariages

Agathe, Marie Pierre Joseph Gébault et Antoinette	
Aglaïe Marie Louise Victoria Pérocheau	31 sept 1917
Eugène Victor Raymond Lestry et Elodie, Mélanie, Marie, Alexandrine Lorgeaud	10 novembre 1917
Louis Adrien Martin et Marie, Madeleine Chataigner	11 avril 1917
Eugène, Jeannedieu Morin et Séverine, Marie, Louise Fleurette Chataigner	28 avril 1917
Pierre François Moteau et Louise, Augustine, Léopoldine Lucas	1 ^{er} août 1917

Les décès

Joseph Bertrand	9 mars 1917
Louise Robinseau	5 sept 1917
Victoire, Françoise, Elodie Lorgeaud	9 février 1917
Alphonse Charles	14 mars 1917
Suzanne, Magdelaine Fleuret	7 sept 1917
Françoise Lamiand	12 avril 1917
Pierre François Lorgeaud	4 janvier 1917
Bertha Vandembielle	25 mai 1917
transcription de Octave, Marcel Bonneau	9 mars 1917
transcription de Théophile, Julien, Marie, Maurice Guillaumet	19 février 1917
transcription de Hervé Moteau	27 janvier 1917

Répartition des secours sur la commune



Que s'est-il passé en 2017 chez les pompiers ?

- Une forte hausse de l'activité opérationnelle de près de 45 % (période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017)

Secours à personnes 178
Accident de la voie publique 37
Incendie 22
Opérations diverses 15
TOTAL 252

- Recrutement de 5 personnes, 2 départs
- 2017 année du 10^e anniversaire de notre casernement. L'ensemble des pompiers s'est mobilisé pour des travaux de peinture et l'aménagement du terrain de sport.
- 18 novembre Ste Barbe commune avec les pompiers de Damvix à St Sigismond.
- 2017 mise en place de conventions périscolaire dans le but d'augmenter la disponibilité en favorisant les parents « pompiers ».



Ouest-France 21 octobre 2017

Les communes de Doix-Lès-Fontaines, Maillé, Saint-Sigismond, Le Mazeau ont signé une convention avec le Sdis de la Vendée (Service départemental d'incendie et de secours) dans le but de « favoriser la disponibilité opérationnelle des jeunes parents sapeurs-pompiers volontaires », précise le lieutenant Abel Garreau, chef du centre de secours de Maillezaïs. Les communes de Liez et Saint-Pierre-le-Vieux en feront de même très prochainement.

Concrètement, la convention permet « d'allonger le temps de disponibilité du pompier-parent. Par exemple, aujourd'hui le pompier mettait fin à sa disponibilité une à deux heures avant la sortie de l'école, afin d'aller chercher son enfant. Demain, il pourra être disponible plus longtemps, car s'il se trouve engagé sur une intervention, son enfant sera pris en charge par la structure d'accueil périscolaire, en attendant qu'un membre de sa famille vienne le chercher. Le coût de garde sera pris en charge par la mairie. Pour notre secteur, il reste à démarcher les communes de Bouillé-Courdault et Maillezaïs », conclut le chef de centre.





À la question « Quoi de neuf à Damvix ? », pour l’instant par encore grand-chose, mais déjà de nombreux parpaings sont venus remplacer la première pierre que nous avons posée le 24 octobre. Le casernement neuf, que nous attendons depuis quelque temps il faut bien le dire, verra sa concrétisation en 2018, donc rendez-vous à tous pour l’inauguration.



Casernement qui va bien entendu nous changer la vie et, je l’espère, susciter de nouvelles vocations, car c’est une certitude, vous avez besoin de nous, mais nous avons aussi besoin de vous. Petit ou grand, homme ou femme, venez, tapez à notre porte, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

126 INTERVENTIONS (du 03/12/2016 au 12/11/2017)

CATEGORIE	NBRE	%
SECOURS À PERSONNE	104	82,54 %
ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE	10	7,94 %
INCENDIES	10	7,94 %
OPÉRATIONS DIVERSES	2	1,59 %

École JSP :

L’école de Jeunes Sapeurs Pompiers créée il y a un peu plus d’une douzaine d’années entre les cinq centres BENET, DAMVIX, MAILLEZAIS, VIX et XANTON compte actuellement 15 élèves dont Amandine MACE entrée l’année dernière ainsi que Mattéo DEBUIGNY et Jessica RIMBAUD entrés cette année.

Nous remercions les vingt communes couvertes par l’école pour leurs subventions qui ont permis d’acheter du matériel pédagogique pour assurer la formation des jeunes.



25, rue de la Gare 85420 Oulmes
Tél : 02 51 50 48 80 Fax : 02 51 50 48 75
secretariat@cc-vs-a.com

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOUS AIDER À RÉALISER VOTRE PROJET EN MATIÈRE D'HABITAT

Afin de soutenir les particuliers dans l'acquisition d'un bien ou dans la rénovation de leur logement, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, à travers son Programme Local de l'Habitat, met en œuvre des actions et aides financières mobilisables dédiées aux logements de plus de 15 ans (sauf pour l'Accession à la propriété dans le neuf), selon votre projet et votre situation.

1. ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS CHEZ LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS (SOUS CONDITIONS DE REVENUS)

- Rénovation thermique des logements anciens dans le cadre du programme « Habiter mieux ».
- Adaptation des logements des personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap.
- Résorption des logements très dégradés.
- Résoudre les situations d'habitat indigne des propriétaires occupants.

2. SOUTENIR LA CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS À LOYERS ENCADRÉS

- Réhabilitation de logements locatifs dégradés.
- Mise en conformité des logements locatifs indignes.
- Amélioration énergétique des logements locatifs existants dans le cadre du programme « Habiter mieux ».
- Remise sur le marché de logements vacants à loyer modéré.

3. AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES MÉNAGES

- Mise aux normes des installations d'assainissement autonomes.
- Rénovation des façades.

4. ACCOMPAGNER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES MÉNAGES (SOUS CONDITIONS DE REVENUS)

- Accession à la propriété dans l'ancien.
- Accession à la propriété dans le neuf au travers d'une location-accession.

5. FAVORISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Accompagner les projets d'amélioration énergétique.

Que vous soyez un jeune couple souhaitant acquérir un bien ou un propriétaire souhaitant rénover un locatif, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

CONTACTEZ L'ÉQUIPE D'ANIMATION HATÉIS HABITAT

Conseils et prise de rendez-vous au **02.51.36.82.63** ou **06.29.24.50.70**

ATTENTION ! LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR DES PROFESSIONNELS ET NE DOIVENT PAS ÊTRE COMMENCÉS AVANT LE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE.

**PERMANENCES 2ÈME ET 4ÈME MERCREDIS DE CHAQUE MOIS DE 10H A 12H
À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE**

École Intercommunale de musique VENDÉE – SÈVRE – AUTISE

L'École Intercommunale de Musique assure un enseignement musical et instrumental.

- > **Benet** : salle près de la Mairie
- > **Maillezais** : Mairie
- > **Maillé** : salle polyvalente

Formation musicale

Les élèves sont accueillis à partir de la grande section pour le jardin musical et du CE1 pour la formation musicale. La formation musicale, enseignée lors de cours collectifs, est une base obligatoire et indispensable à la pratique de l'instrument.

Formation instrumentale

Les élèves sont accueillis à partir du CE1. Les cours d'instruments sont individuels et dispensés par 14 professeurs spécialisés.

Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Clarinette, Cor d'harmonie et tuba, Trompette, Trombone, Piano, Batterie/Percussion, Violon, Violoncelle, Guitare actuelle et Guitare classique

L'École Intercommunale de Musique participe au développement de la pratique collective. Afin de bénéficier d'une formation complète et de qualité, les élèves peuvent intégrer des ateliers musicaux. Ils sont ouverts à tous, selon le parcours, l'expérience et les envies de chacun, et sont placés sous la responsabilité d'un professeur qui en assume la direction artistique.

> **Atelier Big Band (jazz)** (minimum **4 ans** de pratique instrumentale)

Le mercredi de 19h30 à 20h30 à Benet

> **Atelier orchestre D'HARMONIE junior** (minimum **2 ans** de pratique instrumentale)

Le lundi de 18h30 à 19h30 à Maillé

> **Atelier Guitare** (minimum **3 ans** de pratique instrumentale)

Le samedi à Benet - 1er cycle de 14h30 à 15h

et 2e cycle de 11h à 12h.

> **Atelier cordes** (minimum **3 ans** de pratique instrumentale)

Le mercredi de 17h30 à 18h30 à Benet

Renseignements

Victorien GARREAU, Directeur de l'École Intercommunale de Musique

Tél. 06.34.35.65.10

ecole.musique@cc-vs-a.com

Construction d'une Maison de santé pluridisciplinaire multi-sites

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise construit actuellement une Maison de santé pluridisciplinaire multi-sites (Benet et Maillezais) destinée à accueillir des professionnels de santé (médecins, dentistes, infirmiers libéraux...). Elle sera un maillon essentiel du Contrat Local de Santé, piloté par l'entente formée avec la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée.

Les travaux doivent s'achever avant l'été 2018.

Plus d'infos dans la prochaine lettre d'information de la Communauté de Communes, qui sera diffusée dans votre boîte aux lettres fin février 2018.



NOUVEAUX HORAIRES À L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Sud-Vendée Marais poitevin, à Maillezais, teste de nouveaux horaires d'accueil en hiver afin d'améliorer ses services et ses prestations aux touristes, mais aussi à la population locale :

Lundi après-midi : de 14h à 17h30

Mercredi matin : de 9h à 12h30

Vendredi matin : de 9h à 12h30

AGENDA ESTIVAL

L'Office de Tourisme Sud-Vendée Marais poitevin vous révèle son programme estival pour bouger, approfondir vos connaissances ou partager de belles aventures seul, en duo ou avec votre tribu !

- Tous les mardis du 17 juillet au 21 août 2018

LE MARAIS POITEVIN SE REVÈLE

PARTAGEZ LA PASSION de nos guides nature pour le plus grand marais d'Europe, site classé. Faufilez-vous en barque et à pied au cœur du Marais Poitevin pour l'observation de la faune, la flore et du paysage, avec un œil différent...

Durée : 3h30 - Payant

- Tous les jeudis du 19 juillet au 30 août 2018

ACTIVITÉS INSOLITES

TESTEZ DE NOUVELLES EXPÉRIENCES avec la pêche à l'écrevisse, la balade à cheval dans le Marais ET LAISSEZ VOUS SURPRENDRE par une rencontre étonnante avec les chauves-souris...

Durée : 2h30 - Payant

- Tous les vendredis du 13 juillet au 17 août 2018

LES VENDREDIS MIDIS DU PATRIMOINE

Visites privilégiées de l'histoire et l'architecture des églises romanes avec des passionnés.

BENET : Ste Eulalie et sa façade romane remarquable.

MAILLEZAIS : St Nicolas et son portail richement orné.

ST-HILAIRE-DES-LOGES : Église sur trois nefs.

ST-PIERRE-LE-VIEUX : Chapelle de Chalais, construite sur un souterrain refuge.

LIEZ : Notre-Dame et ses peintures murales.

MAILLÉ : Notre-Dame et sa façade romane

RDV à 11h30 - Durée : 45 mn - Gratuit

Plus d'animations, toute l'année sur www.maraispoitevin-vendee.com

BILLETTERIE

Et toujours les services billetterie du spectacle du Puy du Fou, du service culturel, des cartes de pêche...

Office de Tourisme

Sud-Vendée Marais poitevin

Rue du Docteur Daroux

85420 MAILLEZAIS

Tél : 02.51.87.23.01

info@maraispoitevin-vendee.com

www.maraispoitevin-vendee.com

Le Marais Poitevin, parc naturel, s'ouvre à vous !



L'I.I.B.S.N. ET LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

À la différence d'autres cours d'eau où la propriété du lit est partagée entre les propriétaires des parcelles attenantes, la Sèvre Niortaise et trois de ses affluents, le Mignon, la Jeune Autize et la Vieille Autize, sont des propriétés publiques. On parle de Domaine Public Fluvial (DPF). Cette propriété publique comporte le lit de la rivière et ses berges jusqu'au niveau de débordements des eaux.



L'IIBSN est un établissement public créé en 1987 par les Conseils Généraux de Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime. Depuis le 1er janvier 2014, elle est propriétaire et gestionnaire du Domaine Public Fluvial de la Sèvre Niortaise, des Autizes et du Mignon, qui lui a été transféré par l'État. Dans ce cadre, elle assure : l'entretien du Domaine, la continuité de la navigation, les travaux d'aménagement des ouvrages hydrauliques devenus sa propriété, la gestion des Autorisations d'Occupation temporaires et la Police du Domaine.

De part et d'autre de la voie d'eau, sont définies des servitudes de passage. Le propriétaire public ou privé de la parcelle attenante au cours d'eau doit laisser libre de tout obstacle un espace permettant le passage des promeneurs, pêcheurs, services et secours.

Concernant la Sèvre Niortaise et ses affluents, il existe deux types de servitude : celle de marchepied, large de 3,25 m, et celle de halage, large de 6m qui s'applique dans la majorité des cas.

ÉVOLUTION DES LIMITES DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL ET DES SERVITUDES

Les limites des propriétés et des servitudes ne sont pas fixes. Elles évoluent et se déplacent en fonction de la mobilité du cours d'eau dans son lit majeur (érosion ou accumulation sédimentaire).

L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

Toute installation à titre privatif du Domaine Public Fluvial est soumise à autorisation. Celle-ci est nominative et limitée dans le temps. On parle d'*Autorisation d'Occupation Temporaire*. L'IIBSN, propriétaire et gestionnaire du Domaine, autorise ou non l'installation, en contrepartie d'une redevance domaniale en fonction du type d'installation. Le montant de cette redevance est défini par le Règlement du Domaine.

Ces installations peuvent être de plusieurs natures : ponton, amarrage, canalisation, pompage ...

L'IIBSN veille à ce que ces installations respectent une certaine qualité paysagère, le Domaine Public Fluvial s'inscrivant au sein d'un espace remarquable : le Marais Poitevin. Ces installations peuvent être autorisées à condition de respecter la sécurité des usagers des cours d'eau et de maintenir une accessibilité suffisante à l'eau pour le public.

Dans le site classé du marais mouillé poitevin, toute installation de ponton et autre ménagement de berges est également soumise à autorisation du Préfet, après avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

PRESCRIPTION POUR L'IMPLANTATION DE PONTONS SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

L'IIBSN, en partenariat avec le Parc naturel régional du Marais Poitevin et les gestionnaires du site classé (Inspecteurs des Sites et Architectes des Bâtiments de France), préconise :

- l'implantation de pontons en bois non peint, non traité et non verni afin d'assurer un impact minimum sur la berge et le milieu et d'en faciliter la déconstruction à la fin de la période de validité de l'Autorisation d'Occupation Temporaire

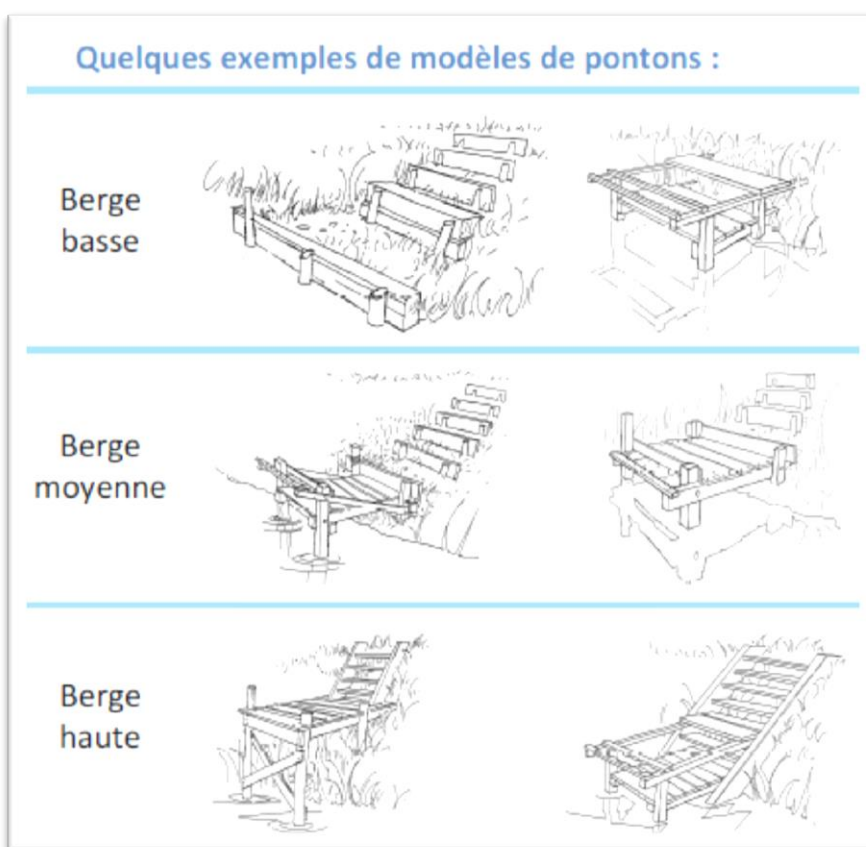
- la construction de pontons n'empiétant pas au-delà d'un mètre sur la voie d'eau afin de ne pas gêner la navigation sur le DPF
 - l'entretien des abords des pontons sur au moins un mètre de part et d'autre de l'ouvrage afin de le rendre clairement visible pour éviter tout accident ou destruction accidentelle.
- L'emploi de désherbant est strictement prohibé.

Pour de plus amples informations, l'IIBSN vous invite à contacter le :

**Service Navigation
Gestion du Domaine
1 quai Belle Île
79000 NIORT**

Tel : 05 49 09 01 55 Mail : gestion.domaine@sevre-niortaise.fr

Vous trouverez également sur le site internet de l'IIBSN (www.sevre-niortaise.fr) dans la rubrique « Domaine Public Fluvial » tous les documents relatifs aux Autorisations d'Occupation Temporaire



LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE NOTRE COMMUNE

Nos Artisans et Commerçants

CAP Énergie

Énergies renouvelables, géothermie, aérothermie

Climatisation réversible, énergie solaire

1 ter Les Ecluzeaux - Saint Sigismond

BP 50335

85206 Fontenay-Le-Comte Cedex

Tel: 02.51.51.73.24 / Fax : 02.51.87.28.64

contact@cap-energie.eu



GAZEAU JARDI SERVICE

Travaux de jardinage : tonte, taille, entretien de massif...

Petits travaux et bricolages à domicile

Fabrice GAZEAU

6 rue du Port - RETH

85420 Saint Sigismond

Tél. / Fax : 02.51.52.98.12



Fabrice GAZEAU Horticulture

Aménagement de jardins, vente et plantation de végétaux

Fabrice GAZEAU

6 rue du Port - RETH

85420 Saint Sigismond

Tél. / Fax : 02.51.52.98.12

Camille VAUVERT

Maréchal-Ferrant

06.73.13.51.12



Embarcadère de l'Autize

Bar, Brasserie balades en barques



Vincent LIEBOT

Le Port

85420 Saint-Sigismond

Tél. : 02.51.52.97.45 / 06.86.53.09.59

vincent.liebot@orange.fr

LAURENT H.
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
NEUF & RÉNOVATION - DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉS DES INSTALLATIONS
ALARME - AUTOMATISME DE PORTAIL - CHAUFFAGE
85420 ST SIGISMOND 02 51 51 49 70 ☎ 06 79 89 74 38

Artis Lapidem



Entreprise de maçonnerie et rénovation
R.Meteau ou J.F. Chapelet
40 route de damvix
85420 St Sigismond
tél: 06.50.01.09.36 ou 06.75.79.11.67



BP INTERNATIONAL (Travaux de Bâtiment)

Le Salvert - 85420 SAINT SIGISMOND

Nos Agriculteurs

EARL Le Marais - Anthony BARBIER

Le Bourg : Production d'œufs Bio

EARL BARBIER

Le Bourg : Élevage de bovins et d'ovins

Pascal CHAIGNEAU-GAEC « La cabane de l'Orgesse »

Le Coudreau : Polyculture et élevage de caprins

Jean-Louis CHATAIGNÉ

Reth : Polyculture et Élevage d'ovins

Laurent MASSÉ

Le Coudreau : Polyculture et élevage de bovins



**Si vous exercez une activité professionnelle sur la commune et que vous ne figurez pas dans cette rubrique faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie
02.51.52.94.82 ou mairie@stsimin.com (autoentrepreneurs ...)
Nous pourrions pour le prochain bulletin insérer les personnes de la commune travaillant à domicile par chèque emploi service.**

CONNAISSEZ-VOUS VOS VOISINS ?

Nous invitons toujours les habitants de la commune à transmettre leur autorisation pour la diffusion de leurs coordonnées dans le bulletin communal. Vous trouverez sur la page suivante la liste des habitants. Vos coordonnées n'y figurent pas ? Alors, prenez contact avec le secrétariat de mairie qui vous fera remplir l'imprimé nécessaire. Le but de cette diffusion est de faciliter les rencontres afin d'apprendre à connaître vos voisins. Les mutations sont rapides et ne sont pas toujours signalées en Mairie, aussi merci de ne pas nous tenir rigueur des éventuelles erreurs. Vous trouverez ci-après le modèle d'autorisation qu'il est possible de reproduire sur papier libre.

LE BOURG

Rue Principale

1	MORIN Christian
7	MARATIER Dominique
13	PLACAIS Liliane
21	LOUAULT Yves & Josiane
35	HERBÉ Anthony
39	COMBE Martin et Alexandra (+ PARVET Romain)
45	Salle polyvalente - salle arts & Loisirs
47	Foyer de Jeunes
51	FOYER COMMUNAL
53	FOURQUET Laurent et Véronique
57	THIBAUDEAU Maggy
59	RESTAURANT SCOLAIRE COMMUNAL
61	- Ecole -
65	BOUTET Christian & Christiane
73	THIBAUDEAU James & Marie-Josephe
04	HENKINET Aurélie
06	LECOUR Jean-Paul
08	EGLISE
16	TRITSCHLER Béatrice
18	THIBAUT Eric & Pétronille
30a	HEMMER Georges-Olivier & GHEYSENS Cookie

RUE DES ARDENNAIS

RESIDENCE « LE CLOS »

1	DROGUET Emmanuelle
3	GUILLLOT Elisabeth
7	GOGUET Aurélien & HARQUEL Élodie
2	PANNETIER Henriette
4	CROCQ Bénédicte

Impasse du Bois Fagnoux

04	IDAIS Anne-Sohie
06	BARBIER Alain & Brigitte
08	DORMART Valérie

Rue de l'Eglise

05	CHARPENTIER Benjamin
9 bis	SORIN Gilles & BOISSEAU Anthony
04	CHEVALLEREAU Yvon, Pablo & Paquita
22	TROUVÉ Lionel & BLED Séverine
24	KUS Pierre & DEBUS Marie

Place de l'Eglise

Impasse du paradis

Rue de la Mairie

01	- MAIRIE -
03	SEEGMANN Guy - DESPRE Denise
02	LOCTEAU Andréa
10	GUIGNARD Damien & CHABIRAND Caroline

Rue des Loges

01	BARBIER Virginie
02 Bis	FLEURET Monique
04	QUILLET Jocelin & SEGUINEAU Isabelle
08	DOUARD Patrick & Jean-Luc

Impasse de Salvart

02	ALVES MAGALHAES Domingos & PERIGNON Marizette
----	---

Rue du Calvaire

02	BOCHIN Denis
04	VEYSSET Florent et Corinne
06	BARBIER Jean-Jacques & Martine

Halage de Courdault

04	PERRIÈRE Géraldine
08	BALZEAU Jean-Louis & Monique
10	BOQUEHO Jean Pierre & Emmanuelle

	DAGUE Bruno & Catherine
--	-------------------------

Port Aime

01	DEROIN - BOUZEAU Bérangère
02	LE DIMEET Yann

LES ECLUZEUX

Rue des cabanes

1Ter	HILLAIRET Mathieu - Ste CAP ENERGIE
05	CLERGEAU Danièle
07	MARTELLE Thierry
09	BERZIN Eric et VILLENEUVE BERZIN Laurence
02	BARRANGUET-LOUSTALOT Elisabeth & VAILLANT Dominique
04	FLEURET Maxime & Josie
08	PHILIPPE Alain & Pierrette

Chemin de Giraudin

LA GARENNE

Route du Coudreau

01	DELAGE DE LUGET Nicolas
03	AUBIN Joel & MOREAU Marie-Madeleine
02	MAZUEL Joël & Chantal

RETH**Route de Danvix**

01	LOPES Christophe
01	DAGNICOURT Philippe - Gabon
07	DARDENNE Jacky & Marie-Lise
19	AIRAUD Claude & Jacqueline
21	LIMOGES Guy & Brigitte
31	GUILLON Denise
06	BONNAUD Bernard et Mireille
08	VRIGNAUD Luc & Catherine
22	MARTIN Nicolas
24	MARTIN Patrick & Ghislaine
28	FLEURET François & TARDÉ Emmanuelle
30	FLEURET Gérard
38	KAPPELMANN Michäel- BORDET Jessica
40	METEAU Romain & Nathanaëlle
60	CHAPELET Jean-François & Nathalie

Rue du Canal

01	BREGEON Jean-Luc & Marie
02	GLEMAIN Patrick & Catherine
03	LAURENT Hervé & Brigitte
06	CIVEL Emile
07	FONTENEAU Sébastien & Agnès
09 bis	LOPEZ Jacques & Martine
10	LUCAS Claude & Sylvette
11 Bis	BOURNEAU Denis & Geneviève
12	BARBIER Solange - BIGOT Alain & Françoise
13	COIFFE Bernard & Nadine
14 Bis	COIFFE Julien
15	GUYONNEAU Claude & Edwige
17	ROY Daniel & Colette

Rue du Port

3	PELLERIN Claude & Huguette
5 bis	HUGON Loïc & BOISSIN Mélissa
7	BABIN Guy & Sylvie
9	DORION Jean-Jacques & Marie- Christine
9 bis	LEVERS Raymonde
21BIS	VEILLET Jean-Luc & Chantal
23	JEANNEAU Michel & Catherine
25	BOURNEAU Philippe et Isabelle
2	MONTEAGUDO José et PERON Marie-Angèle
4	MALLET Denis
8	LA MACHE Denis & Mathilde
10	LAFONTAINE J-Yves - MENANTEAU Catherine
12	ANGIBAUD Georges - CHAILLAUD Evelyne
14	METEAU Jacky & Marie-Lise
16	MOREAU Lionel & Denise
18	MAZY Gérard & Josiane

LE COUDREAU**Grand'Rue**

1	BOURNEAU Micheline
9	VAUVERT Camille & MCKENZIE Sally
11	GILBERT Fabrice & Delphine
11B	MONTAMAT Dominique & Cathy
11T	MONTAMAT Eliane
15	CHAIGNEAU Raymond & Colette
19	CARDIN Joël & Suzette
21	PAPIN Maurice & Michelle
23	MASSE Laurent & Nathalie
25	CARDIN Joël & Suzette
2ter	GARNIER Jean-Marc
4	CARDIN Jacques
6	SYLVAIN Gisèle
8	DUBOIS Marcel & Lucie + DUBOIS Charles
10	RIBREAU Emmanuel et Virginie
24	FAUCHERON Luc & MÉNARD Séverine
28	BOUVIER Laurent & MONCHAUSSE Virginie

Rue des Fontaines

11	BOTTON René & Lise
2	DELAVAL Claude & Jeanne
4	BOTTON Christine

Rue de l'Eau Barree

7	CLAVURIER Jean-Hugues & Line
9	GUILLOTEAU Jérôme et Elisabeth
11	HOUCHE Nicolas & Aurélie
6	FLEURET Anne
8	RICHARD Louis & Annick

Rue de l'Ouche du Four

1	MOREAU Daniel & Marylène
5	KASAK Mariusz
5 BIS	KASAK Mariusz
9	KASAK Mariusz
2	QUEMENER Joël & Delphine
4	GUILLLOT Lucienne

Rue de Bouloup

3	TOUILLON Michel
4	FOURGEAU - STERPELLONE Véronique

Route de l'Ancienne École**Chemin de la Maison Neuve**

Pour apparaître dans cette rubrique, vous pouvez reproduire le modèle ci-dessous sur papier libre ou le télécharger sur le site communal

Je soussigné(e).....

- ✓ Autorise la commune de Saint Sigismond (85) à diffuser :
- mes : nom, prénom et adresse
 - les photos de cérémonies ou manifestations liées à la commune sur lesquelles j'apparais

Dans le ou les bulletins communaux annuels (notamment dans la rubrique « connaissez-vous vos voisins » ou 4 pages d'information ainsi que sur le site internet de la commune : « stsimin.com » et autres diffusions communales

- ✓ Donne mon adresse mail afin de recevoir les informations de la mairie :

ADRESSE MAIL :@.....

Fait à Le

Signature

LES RENCONTRES ENTRE HABITANTS

Les rencontres entre amis, habitants d'une même rue, d'un même lieu-dit se sont développées sur la commune. Ainsi vous trouverez des dates de rendez-vous et le résumé de ces rencontres plus loin dans le bulletin. Prenons le temps pour participer à ces moments d'échange... conservons et cultivons cet « *art de vivre à la campagne* »...

Rencontre des Habitants du Bourg

Très peu de participants pour cette édition 2017 ...quel dommage, car cette soirée reste un moment de convivialité important, mais les nouveaux arrivants n'en profitent pas !!

Les personnes présentes s'en sont quand même donné à cœur joie, et n'ont pas hésité à se lancer dans les rythmes endiablés du karaoké...dès le plus jeune âge.. on chante et on s'amuse !

Nous cherchons des solutions pour dynamiser cette rencontre (animations, dates, ..). Si vous avez des idées, vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : piqueuniquebourg@orange.fr



Fête des voisins aux Ecluzeaux

Comme chaque année au mois de mai, les habitants des Ecluzeaux se sont réunis pour la désormais traditionnelle fête des voisins.

L'apéritif et sa ronde de verrines, petits fours, pizzas et autres toasts nous a donné l'occasion de partager nos recettes. Puis ces messieurs se sont activés autour du barbecue pour nous régaler de grillades.

Et c'est bien sûr en musique que se termina joyeusement notre soirée.



Pique-nique de Reth

Le 26 août 2017 a eu lieu le traditionnel pique-nique des habitants de Reth. C'est désormais une habitude bien ancrée. L'ensemble des convives a été invité pour l'apéritif puis à partager le repas que nos cuisiniers avaient confectionné. L'après-midi s'est déroulé dans la plus grande convivialité autour d'activités diverses. Le soir les habitants de Reth ont pu se retrouver pour le dîner.

Pour des raisons de santé, Alain notre hôte depuis toujours n'a pu se joindre à la manifestation, mais Anne-Marie, son épouse, a perpétué la tradition. Tous les convives ont pensé à lui, souhaitant que l'an prochain il puisse, comme à son habitude, accueillir le pique-nique sur son terrain.



Pique-nique du Canal à Reth



Comme d'habitude, une partie des habitants du Canal de Reth s'est retrouvée chez Nadine et Bernard autour de la même table.

Un bon moment de retrouvailles et de partage dans la joie et la bonne humeur. L'après-midi, chacun s'occupe à sa guise : discussions - jeux divers - ballade à pieds, etc.

Il y a même quelquefois des restes pour le soir si certains ne sont pas trop pressés ...!



Le rendez-vous est pris
pour le 7 juillet prochain.

Pique-nique du Coudreau

Son organisation est prise en charge par l'association « Ocoudreaukospass ». Le compte rendu de cette manifestation est détaillé dans la rubrique correspondante. Rendez-vous en page 54.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATION DES A.C.P.G. et C.A.T.M. (Anciens combattants)

Émile CIVEL 6 Rue du Canal - Reth 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.90.30

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

Jocelin QUILLET 04 Rue des Loges 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.51.80.41 - Mail : acc.stsigismond@hotmail.fr

CLUB « LE REPOS DE L'AUTIZE »

Suzette CARDIN 19 Grand'Rue - Le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tel : 02.51.52.90.77

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DU MARAIS

Audrey MATHÉ
Tel : 06.71.92.30.59 - Mail : apedurpidumarais@gmail.com

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DU MARAIS

Section « LES ENFANTS DU MARAIS » (Accueil périscolaire)
Audrey SUIRE 75 La Poublée, 85420 LE MAZEAU
Tel : 02 51 51 38 30

ASSOCIATION « ARTS ET LOISIRS »

Micheline BOURNEAU 01 Grand'Rue – Le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.90.01

UNION GYMNIQUE DU MARAIS

Vanessa BONNAUD 21 route de Niort 85490 BENET
Mail : ugm@neuf.fr

ASSOCIATION « L'ATELIER » et « LE COIN DES JEUNES DYNAMIQUES » (section jeunes)

Gisèle SYLVAIN 6 Grand'Rue – le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.95.87
Thomas THIBAULT (section jeunes) 18 rue principale 85420 SAINT-SIGISMOND

ASSOCIATION « VIVRE LA VIE »

Fabrice GAZEAU 6 Rue du Port- Reth 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.98.12

ASSOCIATION « OCOUDREAUKOSPASS »

Luc FAUCHERON 24 Grand'Rue – Le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND -
Tel : 02.51.52.90.80

ASSOCIATION RUGBY DU MARAIS

Christophe FRANCOIS 32 route de Damvix – Reth 85420 SAINT SIGISMOND –
Tél : 06.30.92.64.54

LIVRET DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DISPONIBLE EN MAIRIE

Association Communale de Chasse de St Sigismond

4 rue des Loges

85420 ST SIGISMOND

acc.stsigismond@hotmail.fr

Les adhérents de l'association communale de chasse de SAINT SIGISMOND, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018

Nous remercions la municipalité et les exploitants agricoles de notre commune pour leur soutien et la qualité de nos relations. Nous remercions aussi l'ensemble des acteurs, chasseurs ou non-chasseurs pour leur aide et leurs participations à nos actions, notamment sur la régulation des nuisibles et particulièrement pour la lutte contre les ragondins.

Malgré un printemps plutôt favorable, nous sommes forcés de constater que la sécheresse du second semestre 2017 a eu des effets néfastes sur la petite faune sauvage. Beaucoup d'animaux ont souffert du manque d'eau. La population de lièvres qui semblait se maintenir en fin d'hiver s'est un peu disloquée durant l'été. Nous ferons un point lors des comptages de janvier.



Le nombre de grands animaux croit encore sur notre secteur et notamment en plaine. L'an dernier, plusieurs collisions avec des chevreuils ont eu lieu sur les routes de la commune. Il est important de rappeler la vigilance à maintenir lors des déplacements en véhicule durant la nuit.

Notre plan de chasse chevreuil est réalisé en battue, avec un maximum d'informations et de précautions, de décembre à février.

Les Infos pratiques

Composition du Bureau depuis l'AG de juillet 2017

Président : Jocelin QUILLET

Vice-président : Pascal CHAIGNEAU

Trésorier : Patrick GLEMAIN

Secrétaire : Jean-Michel GABORIT

Membres actifs : Richard BODIN

Yannick MARNEUR



L'assemblée générale de l'Association Communales de Chasse se tiendra fin juin 2018

Pour nous joindre : Association Communale de Chasse, 4 rue des Loges, 85420 St SIGISMOND.

Téléphone : 02 51 51 80 41 ou Mail : **acc.stsigismond@hotmail.fr**

Pour nous rejoindre : toutes les demandes d'adhésion doivent être retournées avant l'assemblée générale prévue fin juin 2018.

Le président

Le mot du club du 3^{ème} âge « Le Repos de l'Autize »

À l'arrivée de la nouvelle année 2018, nous venons vous souhaiter une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé.

Le club se réunit au foyer communal le jeudi tous les 15 jours à partir de 14h (semaines impaires).

Pendant l'hiver, nous nous rencontrons à la salle des associations (dans le bâtiment de l'école)

Le club est ouvert à tous



N'hésitez pas venez nous rejoindre !!

Assemblée Générale : 15 février

Concours de belote : 10 mars

Repas annuel : 15 avril

Pour tous renseignements :

Mme CARDIN Suzette :

02.51.52.90.77

Mme FLEURET Monique : 02.51.52.94.80



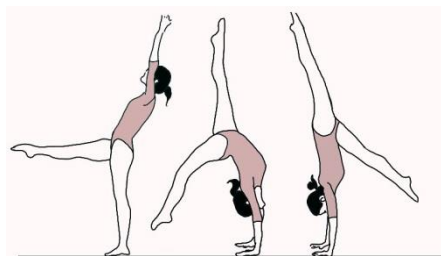
Le bureau

Le mot de la section des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie Tunisie Maroc

Au seuil de l'année nouvelle, les membres du bureau et tous les adhérents de la section des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie-Tunisie-Maroc présentent à tous leurs vœux les plus sincères. Ils vous invitent à vous joindre à eux à l'occasion des moments forts de l'association : le 8 mai et le 11 novembre

Le bureau

Le mot de l'Union gymnique du marais



Au nom de l'ensemble des membres de l'association Union Gymnique du Marais, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2018.

Nous tenons à remercier Mr Le Maire ainsi que les élus pour le prêt du foyer communal tous les mercredis soirs de 18h à 19h30 (nouveaux horaires)

Pour la saison 2017-2018, nous entraînons 14 gymnastes âgés de 6 à 12 ans et beaucoup d'entre eux viennent des communes des alentours. Nous sommes 2 entraîneurs et d'anciennes gymnastes.

Notre association a été reprise voilà 2 ans par deux anciennes gymnastes qui sont heureuses de faire découvrir (ou approfondir, car certains enfants sont avec nous depuis plusieurs années) aux enfants la gymnastique au sol, à la poutre et au saut de cheval ceci dans un climat familial et par petits ateliers après une séance d'échauffement faite par les enfants (chacun participe) ce qui permet une participation active et sérieuse.

Nous remercions l'embarcadère au port de St Sigismond qui nous a accueilli chaleureusement une nouvelle fois et sous le soleil pour la démonstration des gymnastes au mois de juin. Les enfants ont été fiers de montrer au public ce qu'ils ont acquis durant toute la saison sur les 3 agrès et nous ont montré qu'ils étaient impliqués dans ce gala avec la démonstration d'un mouvement libre de leur choix à 2 ou 3. Nous réitérerons cette manifestation au mois de juin L'entrée sera libre et gratuite.

Contact mail ; ugm@neuf.fr





Le mot de l'Amicale des Parents d'élèves du RPI du Marais

L'équipe de l'APE du RPI du Marais œuvre avec plein d'énergie grâce à ses 17 membres. Elle propose aux familles des élèves des écoles de Liez, Le Mazeau et St Sigismond des actions dans le but de financer les activités et sorties scolaires. Sans cette association, les enfants ne pourraient pas profiter gratuitement des initiatives conduites par les enseignantes.

Depuis 4 ans maintenant, l'association communique sur les activités grâce au blog <http://apedurpidumarais.blogstop.com>

Parmi les manifestations habituelles :

- la fête de Noël, un spectacle de qualité préparé par les enseignantes et ATSEM
- La kermesse de fin d'année, toujours des bons moments de chants et danse. La veille lors des répétitions, l'APE organise un pique-nique commun entre toutes les classes. Ce même jour, le 23/06/2017, l'APE a été à l'initiative d'une balade en barque offerte à tous les élèves à l'embarcadere du Mazeau.
- L'Assemblée Générale, ouverte à tous afin de mieux connaître le fonctionnement de l'association



En 2017, la Boum party a eu lieu le Samedi 4 février à la Salle de St Sigismond. Cette même Boum est reconduite en 2018 le samedi 17 février et les enfants pourront profiter d'un spectacle de cirque burlesque offert par l'APE.

Le 4^{ème} édition du Vide-Grenier a eu lieu le 21 mai 2017 sur la Commune du Mazeau sous un beau soleil !! ☀

Nous remercions tous les parents qui s'investissent un peu ou beaucoup sur nos actions. Merci également aux Mairies, aux associations, aux commerces, aux enseignantes et personnel communal ...qui répondent toujours présents à nos sollicitations.

Il n'est pas toujours facile de trouver de nouvelles idées ou de rester mobilisé alors si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un d'entre nous ou par mail.

L'Équipe de l'APE du RPI du Marais  apedurpidumarais@gmail.com



L'accueil périscolaire Les Enfants du Marais travaille en lien avec l'APE. Les membres du bureau ont quelque peu changé cette année, avec Audrey SUIRE présidente, Karine RONZIER trésorière et Julie CAILLER secrétaire (toutes les trois parents d'élèves).

La rentrée 2017 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle animatrice Patricia MARY. Elle accueille les élèves du RPI du Marais de 7h30 à 9h00 tous les matins puis de 16h30 à 18h30 l'après-midi (les 4 jours de la semaine d'école).

Les bénévoles Gisèle SYLVAIN, Joëlle DESVIGNES et Nadine BUTAYE sont toujours très investies pour l'aide aux devoirs qu'elles assurent le lundi, mardi et jeudi soir.

Merci à elles trois et également aux mairies pour leur précieux soutien.

Le fonctionnement et les tarifs de la garderie restent les mêmes que les années précédentes. Différents types de tickets sont à acheter à l'avance : accueil le matin (1,60€), le soir avec goûter (2,75€) ou les deux (4,20€) + 5€ de frais d'inscription par enfant et par an.

La fréquentation de l'accueil périscolaire peut être régulière ou ponctuelle et les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année!

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à Patricia ou une des membres de la garderie!

Le mot de l'Association l'Atelier



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018



2017 nous n'avons pas trop montré le bout de notre nez... mais discrètement nous avons accompagné pour sixième année le RANDL'YE sur son parcours au mois de septembre.....

Pour nous rejoindre et/ou avoir des informations sur nos manifestations, vous pouvez nous contacter (latelier@stsimin.com)



Le mot de l'association « Arts et Loisirs »

Toute l'équipe de l'association « Arts et Loisirs » vous souhaite une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé pour 2018.

Toutes les personnes intéressées par la couture et les loisirs créatifs peuvent nous rejoindre à l'Association le mardi de 14 h à 17 h, salle « Arts et Loisirs » à côté du foyer des jeunes. **Nous recherchons des petites mains habiles... ou pas.** Le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour tout renseignement vous pouvez également joindre :
Mme Micheline BOURNEAU au 02.51.52.90.01

Vous êtes invités à l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**,
qui aura lieu le **MARDI 13 MARS 2018 à 15 h 00**
salle des associations. La galette sera offerte à l'issue de la réunion

L'EXPOSITION - VENTE annuelle aura lieu le
DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018 DE 10H00 à 18H00 SANS INTERRUPTION
Au foyer communal de Saint Sigismond.

L'association déjà impliquée dans la vie de la commune, avec sa participation aux ateliers intergénérationnels via l'atelier couture, la décoration lors du repas des aînés, la réalisation des petits sacs offerts aux nouveaux arrivants, souhaite s'ouvrir aux plus jeunes.

Nous aimerions lors des vacances scolaires organiser des ateliers autour de la couture, de la décoration et des loisirs créatifs à l'intention des enfants de la commune et des alentours. Si ce projet vous intéresse merci de contacter Mme Micheline Bourneau ou Mme Montamat Eliane

Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent par leur adhésion à l'Association

LE BUREAU



Sacs et pochettes en bâche

la nouveauté de l'expo 2017

Le mot de l'association « Vivre la vie »



L'association Vivre la Vie poursuit sa mission en faveur des malades du cancer. En 9 ans elle a reversé 60.000 €.

Neuf ans d'existence et Vivre la Vie se mobilise plus que jamais, toujours au plus près des malades. Une poignée de bénévoles dévoués à la cause de la lutte contre le cancer, viennent d'attribuer leurs dotations 2018, pour améliorer le bien-être des malades.

Les membres du bureau dévoileront ces dotations lors de l'assemblée générale du 2 mars prochain, mais ce sont 10.000 € qui seront redistribués en direction des malades, soit pour leur bien-être, soit dans les services qui les soignent. Depuis la création, ce sont 60.000 € qui ont été alloués en faveur des malades du cancer.

2 rendez-vous, le 7 avril et le 27 mai

Le prochain rendez-vous solidaire se déroulera à Villiers-en-Plaine, en lien avec l'association culturelle de l'Autize (Galipotes), avec la venue de l'artiste Yannick Jaulin, le 7 avril prochain. Avant la traditionnelle Fête des plantes à Celette de Saint-Christine.

Les prochains rendez-vous

> **Le vendredi 2 mars.** Assemblée générale à 19 h à la salle des fêtes de Saint-Sigismond.

> **Le samedi 7 avril.** A 20 h 30 à Villiers-en-Plaine, Yannick Jaulin jouera « Conteur ? Conteur » au profit des malades du cancer Entrée 12 €.

Réservations, tél. 05.49.35.58.36 (après 20 h), ou par courriel : galipotes.solidaritecancer@gmail.com

> **Le dimanche 27 mai.** Vivre la Vie organise sa 10^e Fête des plantes le 27 mai de 10 h à 19 h (entrée 2 €) à Saint-Christine à Benet.

> Siège social. 6, rue du Port,
85420 Saint-Sigismond

> Contact. Fabrice Gazeau au
02.51.52.98.12.



Le mot de l'Association « OCOUDREAUKOSPASS »

En 2017, Ocoudreaukospass a organisé 3 événements majeurs, tant au niveau Communal, qu'au niveau du Coudreau.



Le premier événement fut l'organisation du traditionnel pique-nique du Coudreau le dimanche 11 juin qui a réuni une bonne partie des habitants.

Le deuxième événement marquant a été, le 14 août, la projection en plein air du film "La vache" proposé à l'ensemble des habitants de la Commune de Saint Sigismond qui a rencontré un franc succès. Une centaine de personnes se sont déplacées pour l'occasion.



Le dernier événement a été la "fête d'halloween" le samedi 28 octobre pour les enfants du Coudreau et de La Garenne qui pour cette première fois a été couronnée de succès.

Malgré le fait que nous fonctionnons sans subventions, nous ferons tout notre possible pour l'année 2018 de maintenir diverses manifestations.

Nous tenons à remercier, la Mairie qui nous a autorisé à fermer la route Principale du Coudreau afin de sécuriser le site et nous a permis la diffusion du film en plein air et les quelques membres du Conseil qui se sont déplacés pour cet événement.

Nous remercions vivement M. et Mme Claude Delaval qui comme chaque année ont mis leur terrain à notre disposition tant pour le pique nique que pour le cinéma en plein air.

Nous adressons un grand "MERCI" à M. et Mme Daniel Moreau pour la superbe corbeille de friandises offerte aux enfants pour "Halloween".

Je remercie tous les membres de l'association ainsi que les enfants sans qui ces manifestations n'auraient pu se dérouler.

Nous vous donnons rendez-vous pour le pique-nique du Coudreau le dimanche 10 juin 2018.

Robert Mercier

Le mot de l'association Rugby Marais Poitevin

On en parle dans la Presse le 14 novembre un nouveau club de rugby loisirs ouvre ses portes à Maillé.

Il faudra s'habituer à entendre parler des vert et noir dans le paysage rugbystique du Marais Poitevin.

Avis aux amateurs hommes et femmes, il faut réveiller les passionnés de l'ovalie. L'association est comme tout club sportif à la recherche de partenaires.

Actuellement 14 joueurs au rendez-vous, les entraînements se déroulent les mardis de 19h à 21h au stade municipal de Maillé. Les créateurs attendent joueurs et bénévoles pour notre journée fête du club en avril, pour un tournoi de flag organisé.

Bonne ambiance et convivialité seront à l'honneur.

Je suis confiant dans la réussite du projet et ne doute pas qu'il saura convaincre du monde. Rendez-vous les mardis... sportivement,

Christophe le président



**RUGBY
MARAIS
POITEVIN**

*Ambiance conviviale et sportive, venez nous
rejoindre tous les mardi soir de 19h à 21h*

Rugby loisir mixte (plus de 18 ans)

Stade municipal de Maillé 85420

Facebook : Rugby Marais Poitevin

Contact : Christophe 06.30.92.64.54

NOS ASSOCIATIONS DANS LA PRESSE LOCALE

130 motards mobilisés pour la lutte contre le cancer

Saint-Sigismond

Lutte contre le cancer : Vivre la vie donne 7 000 €



Jean-Paul Seguin, pour la Ligue contre le cancer, Lydie Degor de Vivre la vie, Fabrice Gazeau et Gilles Keo, de l'association Les enfants.

L'assemblée générale de Vivre la vie s'est déroulée au foyer communal, vendredi. Fabrice Gazeau, président de l'association, et les membres du

pour l'achat de tré-
lage.

Cette année, Vi-
3 000 € à la Ligue



Saint-Sigismond

Des anciens combattants ont été décorés



la médaille départementale par André Chabot.

cérémonie, des décorations ont été remises par Pierrette Sarrazin, vice-présidente nationale des anciens combattants, André Chabot, président de la section cantonale et Denis La Mache, maire.

Jacques Jourdain et Jean-Louis Grenier ont reçu respectivement la médaille fédérale et la médaille départementale. Micheline Bourgeois

Le rugby offre une nouvelle vie au stade



Une équipe à l'entraînement.

Le stade avait moins de fréquentation depuis que l'équipe de foot Maillé-Damvix a rejoint celle de Benet. Avec cette fusion, certains joueurs se sont retrouvés « sur la touche » par manque d'entraînement. Au fil du temps, le stade a été quelque peu délaissé. En période de vacances scolaires celui-ci est malgré tout fréquenté par les occupants de l'auberge de jeunesse. Un club de cricket a fait revivre ce terrain quelques années, mais c'était sans compter que les dégâts occasionnés par ce sport aux toitures des habita-

tions rivera
lièrement l
La naisse
rais Poitevi
Sigismond
entraîneme
à partir de
connaître
de donner
n'y se retr
ball », ind
tophe Frar
« Bien sûr
fait revivre
maire. Pier

Une ambiance de Noël à l'expo-vente



Le club Arts et loisirs a organisé son exposition-vente, hier, à la salle communale. Travaux d'aiguilles, broderies, sacs en matières diversés et décorations pour les fêtes ont fait le bonheur de nombreux acheteurs.

LE COIN PRESSE DE LA COMMUNE

Saint-Sigismond

L'assainissement collectif dans le bourg va se réaliser



Saint-Sigismond

Montée en très haut débit à partir d'aujourd'hui

Une vingtaine d'administrés étaient passés à la vitesse supérieure.

Treize nouvelles familles accueillies dans la commune



Construction de l'atelier communal

Saint-Sigismond

Des ateliers pour bien se nourrir et pour bien vieillir

La Mutualité sociale agricole (MSA)

Saint-Sigismond

23 participants à la journée citoyenne



À la salle communale, Dominique Bauget et Adelaine Gaimon

Saint-Sigismond

L'accueil des Pyrénéens pour renforcer les échanges



Une scène flottante pour les musiciens



Saint-Sigismond

Un jardin mis à l'honneur, rue des Cabanes



Saint-Sigismond

Promenade avec Arlette dans le marais

Rozenn, Oreg avec le guitariste, la Fête de la musique

aménagement d'habitat, u été livré, jeudi de Pierre Bert. Vendée habitat mental de la Ver. Un plain-pied avec terrasse et g d'environ 430 €. pose désormais dans la commune.



À l'arrivée sur le port, Arlette danse, chante et fait chanter.

Claude Neau, alias Arlette (Ouest-mique, sans ménagement, et le pu-

Sigismond

ation de passerelles de halage et de berges



représentants des entreprises Bonnet et TPF ; Jo Chatevair, conseillère départementale et Sigismond.

La sécurisation des passerelles et abords du canal de la Vieille-Autize permet ainsi de préserver l'accès des services de secours, d'entretien et de gestion du DPF. Ces travaux sont réalisés par des entreprises locales : l'entreprise Bonnet de Coulonges-sur-l'Autize pour

Marina Chaigneau expose à Saint-Sigismond

Saint-Sigismond

Nuances de bleu d'une amoureuse de la mer

D'origine charentaise, puis parisienne, installée à Reth depuis juin dernier, elle vit désormais à Reth.



car en peinture, le plus difficile a été de trouver mon écriture personnelle. » Aujourd'hui, le style plus affirmé dégage l'artiste de la rigueur cubiste avec un langage plus lyrique et coloré. Le bleu, couleur de prédilection de Jean Chevolleau, est décliné à l'infini par cette amoureuse de la mer dont les tableaux ont été présentés dans de nombreuses expositions.

Saint-Sigismond

Fermeture de l'embarcadere le 1er octobre

L'accès à l'embarcadere est garanti pendant les travaux d'assainissement collectif qui ont débuté en septembre. Malgré tout, l'embarcadere sera temporairement inaccessible pendant quelques jours au sud du village au nord de l'église et à l'embarcadere. Fermeture du 1er octobre.

Contact : 02 51 00 59

Saint-Sigismond

Les frênes menacés : la commune veut agir

Le site classé du Marais mouillé poitevin compte plus de 400 000 frênes.

ont présenté les enjeux et les possibilités d'action.

Le Plan d'actions paysage afin de préserver le paysage de demain, est lancé depuis 2014, qui vise à renouveler la trame arborescente majoritairement de frênes ; action actuellement menée par la menace de la coupe.

Il fournit les végétaux et accueille les propriétaires, habitants, associations ou associations dans des actions de plantation.

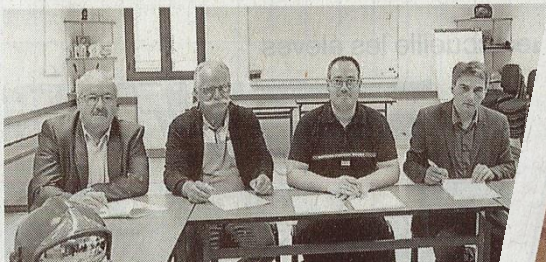
La commune appelle à constituer une commission de suivi qui sera chargée de suivre l'évolution du site.

Saint-Sigismond

Présentation d'un défibrillateur



Favoriser la disponibilité des pompiers volontaires



Saint-Sigismond

Sainte-Barbe : deux centres de secours réunis



Remise de distinctions aux promus par les autorités.

C'était une première pour les pompiers de Maillé-Maillezais et ceux de Damvix. Les deux centres de secours se sont réunis à Saint-Sigismond pour fêter ensemble la Sainte-Barbe.

Le colonel Lalo, chef de la direction départementale de la protection civile, a remis des distinctions aux promus de la direction départementale de la protection civile.

Saint-Sigismond

Rencontres intergénérationnelles autour de travaux manuels



Pour Noël, de petits jardiniers ont fait le spectacle



Les 53 enfants de la commune ont été invités à la soirée spectacle animée par Guy Bourgoin, de la compagnie Des acteurs en herbe, de Damvix. Le thème du spectacle a permis aux enfants de participer en devenant les acteurs d'un spectacle. Ceux montés sur scène sont devenus jardiniers, légumes, ou animaux du potager, sous la houlette de Guy et de leurs camarades spectateurs.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

15 février	Assemblée Générale du Club du 3 ^{ème} âge « Le repos de l'Autize »
17 février	Boum des enfants par l'APE du RPI du Marais » au foyer communal
27 février – 02 mars	« Stage Bateliers » « Connaître et comprendre le Marais poitevin » par le PNMP au foyer communal
02 mars	Assemblée Générale « Vivre la Vie »
10 mars	Belote du club « Le repos de l'Autize »
13 mars	Assemblée générale de l'association « Arts et Loisirs »
07 avril	Yannick JAULIN (Villiers en Plaine) au profit de l'association « Vivre la Vie »
15 avril	Repas annuel du club « Le repos de l'Autize » Pique-nique des habitants du Bourg
08 mai	Commémoration du 8 mai 1945-messe au Mazeau
25 mai	Fête des voisins au village des Ecluzeaux
27 mai	Fête des plantes association « Vivre la vie » (Sainte-Christine)
En juin	Fête des écoles du RPI (Le Mazeau)
En juin	Spectacle Union Gymnique
10 juin	Pique-nique du Coudreau
16 juin	Fête de la musique
Fin juin	Assemblée générale de l'association communale de Chasse
07 juillet	Pique-nique des habitants du Canal de Reth
13 juillet	Repas, feu d'artifice, et bal communal
Août	Pique-nique des habitants de Reth
04 novembre	Exposition-Vente « Arts et Loisirs »
11 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918-messe à Saint-Sigismond
25 novembre	Repas communal des Aînés
21 décembre	Arbre-de-Noël communal (ouvert à tous)



Le bulletin 2017 a été réalisé par la Commission Culture, Manifestations et Communication avec l'aide de Pétronille THIBAUT, Secrétaire de Mairie.

CRÉDITS PHOTOS :
Thibault P, La Mache D,

Ce bulletin est imprimé sur du papier répondant aux normes Ecolabel FSC (Norme garantissant une gestion des forêts et une traçabilité des produits de l'exploitation forestière jusqu'à la commercialisation du papier) et ECF (norme garantissant que les agents blanchissants ne contiennent pas de chlore pur).